

AFFAIRE DE L'ENREGISTREMENT SONORE HALFAIA ET SAÂDAOUI PLACÉS SOUS MANDAT DE DÉPÔT

Page 9



LE DÉPARTEMENT DE
OUDJAOUT A TRANCHÉ

Les moyennes de
passage scolaire fixées

Page 3

LE JEUNE

N° 6709 - MARDI 9 JUIN 2020

INDEPENDANT

www.jeune-independent.net

direction@jeune-independent.net

COVID-19

111 nouveaux cas, 82
guérisons et 8 décès en 24h

Page 16

MARASME CHEZ LES AGENCES DE VOYAGES ET DE TOURISME

LES POUVOIRS PUBLICS À LA RESCOUSSE

A l'instar de plusieurs secteurs, celui du tourisme a subi de plein fouet les conséquences de la crise sanitaire qui frappe le monde entier. La saison estivale semble être compromise, surtout que dans le secteur du tourisme se sont uniquement les agences de voyages qui sont, jusqu'à présent, autorisées à reprendre l'activité, au grand dam des professionnels du tourisme qui ont interpellé les pouvoirs publics. Ces derniers ont exprimé leur disposition à trouver les solutions adéquates à cette situation difficile. Page 3



PÉNÉTRANTE AUTOROUTIÈRE DE BÉJAÏA

Bientôt le bout du tunnel

Page 5

ÉNERGIES FOSSILES



Benharrats plaide pour une consommation rationnelle

Page 4

CORONAVIRUS

111 nouveaux cas, 82 guérisons et 8 décès en 24 heures

111 nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 82 guérisons et 8 décès ont été enregistrés en 24 heures en Algérie, portant le total des cas confirmés à 10 265, des décès à 715, alors que le nombre des guérisons est passé à 6 799, a déclaré, hier à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Djamel Fourar.

Avec ce nouveau bilan, le taux de contamination au covid-19 s'élève à 23,87 cas pour 100 000 habitants, a précisé Pr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie du Covid-19 dans le pays. Le porte-parole du comité scientifique a signalé que les nouveaux cas de décès ont été recensés dans les wilayas de Sétif, Alger, Médéa, El Oued, Boumerdes, Ghardaïa et Ouargla, ajoutant que les personnes âgées de 65 ans et plus représentent 66% du total des cas de décès. Le spécialiste a aussi signalé que 29 wilayas ont enregistré des taux inférieurs au taux national, tandis que 22 autres n'ont recensé aucun nouveau cas positif au coronavirus durant les dernières 24 heures. Quant aux patients sous traitement, le responsable a souligné que leur nombre a atteint 19.792, dont 8.819 cas confirmés par analyses en laboratoires (PCR) et 10.973 cas suspects diagnostiqués par examen radiologique et scanner thoracique, notant que 36 patients sont actuellement en soins intensifs.

Enfin, il a rappelé l'impératif de faire preuve de prudence permanente en respectant strictement les conditions d'hygiène, la distanciation sociale, le confinement et le



port obligatoire du masque en toutes circonstances pour endiguer la pandémie. A l'échelle mondiale, plus de 407.074 personnes sont décédées des suites du nouveau coronavirus, depuis son apparition en Chine, selon un bilan établi hier à partir de sources officielles.

Plus de 7.137.176 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués dans 196 pays et territoires depuis le début de l'épidémie, dont au moins 3.481.839 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de

contaminations. Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées.

Les États-Unis, demeurent le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 112.549 décès pour 2.010.442 cas. Au moins 771.736 personnes ont été déclarées guéries.

Après les États-Unis, les pays les plus touchés sont le Royaume-Uni avec 40.542 morts pour 286.194 cas, le Brésil avec 36.455 morts (691.758 cas), l'Italie avec 33.899 morts (234.998 cas) et la France avec 29.155 morts (190.974 cas).

La Chine, où l'épidémie a débuté fin décembre, a officiellement dénombré au total 83.040 cas (4 nouveaux recensés hier), dont 4.634 décès et 78.341 guérisons. L'Europe totalisait hier 183.716 décès pour 2.286.470 cas, les États-Unis et le Canada 118.373 décès (2.038.062 cas), l'Amérique latine et les Caraïbes 65.861 décès (1.329.461 cas), l'Asie 19.624 décès (697.016 cas), le Moyen-Orient 10.562 décès (480.302 cas), l'Afrique 5.182 décès (190.379 cas), et l'Océanie 131 décès (8.645 cas). **Mohamed Mecelti**

LUTTE CONTRE LE COVID-19

BNP Paribas Djazaïr fait don de 17 millions de DA

DANS le cadre de la lutte contre le Covid-19, la banque BNP Paribas el Djazaïr a fait don au Croissant Rouge Algérien (CRA) de 17 millions de dinars d'équipements et matériels médicaux, une contribution qui servira à doter un certain nombre d'hôpitaux de moyens et matériels nécessaires aux personnels de santé et aux patients pour faire face au coronavirus.

La convention a été signée hier par la présidente du CRA, Saïda Benhabyles, et le directeur général adjoint de BNP Paribas El Djazaïr, Youcef Ghoula, lors d'une cérémonie officielle organisée au niveau du siège du CRA, en présence de Habiba Ksili, responsable communication au sein de BNP Paribas El Djazaïr, et de Lamia Mekhzoumi directrice des ressources humaines de BNP Paribas El Djazaïr.

«Ce don, composé d'électrocardiogrammes et de moniteurs, intervient dans le cadre du renforcement des capacités du CRA d'accomplir sa mission humanitaire particulièrement en cette période marquée par la propagation de la pandémie de Covid-19», a indiqué Mme Benhabyles, dans une déclaration à la presse, tout en exprimant ses «remerciements à BNP Paribas pour cette initiative qui consiste à offrir un équipement médical hospitalier d'une valeur de 17 millions de centimes, destiné aux structures de santé dans les zones d'ombre et les régions déshéritées». Ainsi, «ce don est susceptible d'aider le personnel médical de ces régions à faire face à la propagation du Covid-19», a-t-elle soutenu. Mettant en avant la volonté du CRA de contribuer dans le domaine sanitaire, Mme Benhabyles a souligné que l'objectif du CRA est de «renforcer les capacités des structures médicales des zones d'ombre et de prouver aussi que le Croissant algérien est un auxiliaire des

pouvoirs publics puisqu'il complète leurs efforts».

De son côté, Youcef Ghoula a précisé que, dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Coronavirus, BNP Paribas El Djazaïr a fait don d'équipements et matériels médicaux aux hôpitaux algériens, qui servira à «doter un certain nombre d'hôpitaux de moyens et matériels nécessaires aux personnels de santé et aux patients, dans le cadre de la lutte contre le Covid-19». «Nous sommes fiers d'apporter notre soutien aux efforts déployés par les autorités sanitaires pour endiguer la propagation de la pandémie», a-t-il affirmé, soulignant «qu'à travers ce geste, BNP Paribas El Djazaïr espère contribuer au renforcement

des capacités de prise en charge des personnes malades dans les hôpitaux algériens».

Cette opération s'inscrit dans le cadre «d'un plan d'urgence mondial #BNPPAid-Plan du Groupe BNP Paribas, mis en place dès le début de la crise sanitaire provoquée par le Covid-19 pour venir en aide aux hôpitaux et aux populations fragiles et défavorisées dans pas moins de 30 pays». Pour sa part, Mme Habiba Ksili a souligné : «A travers cette action humanitaire qui s'inscrit dans l'élan de solidarité visant à lutter contre la propagation du Covid-19 et soutenir la santé publique, BNP Paribas El Djazaïr exprime son soutien sans faille envers les Algériens et réitère son engage-

ment aux côtés des institutions d'aide aux personnes qui souffrent en cette période de crise sanitaire, notamment les personnes atteintes du virus dans les hôpitaux. Je tiens, à cet effet, à remercier notre partenaire le Croissant Rouge Algérien, qui représente l'esprit même de la solidarité et de la générosité en Algérie, pour ces efforts déployés contre la propagation de cette pandémie, notamment dans les régions les plus reculées du pays. Je tiens aussi à rendre un vibrant hommage au personnel de santé, qui est en première ligne dans la lutte contre le Covid-19 à travers son dévouement sans borne, mais aussi pour sa détermination à venir à bout de ce virus dans notre pays.» **Nassim Mecheri**

CONSTANTINE

Mise en service d'un laboratoire de dépistage du Covid-19

UN LABORATOIRE de dépistage du nouveau coronavirus (Covid-19) a été mis en service avant-hier à l'école nationale supérieure de biotechnologies (ENSB) de l'université Salah-Boubnider-(Constantine 3). Ce laboratoire a été ouvert après la levée de réserves émises par l'institut de Pasteur d'Alger relatives notamment à l'installation des postes de sécurité microbiologiques (PSM) qui permettent d'éviter la contamination de l'environnement de ce laboratoire, a indiqué le directeur de l'ENSB, Pr Khelifi Douadi. En plus d'une équipe d'ingénieurs en biologie moléculaire de l'ENSB, un staff médical du laboratoire de microbiologie du centre hospitalo-universitaire, CHU-Benbadis a été affecté à ce nouveau laboratoire de dépistage du Covid-19, a-t-il précisé, soulignant que ce laboratoire effectuera dans un premier un nombre limité de tests. Il a déclaré que le nombre des tests de dépistage sera revu à la hausse «en fonction de la demande».

Ouvert à l'initiative d'un groupe de médecins de la wilaya de Constantine ayant pris en charge la fourniture à titre caritatif des

équipements médicaux nécessaires de dépistage du Covid-19, ce laboratoire constitue la deuxième structure du genre dans la wilaya de Constantine qui vient renforcer ainsi les capacités de l'annexe de l'institut Pasteur d'Alger (IPA) ouverte, depuis mars dernier, au Centre de recherche en biotechnologie (CRBT), a fait savoir le même responsable. Le groupe de médecins bénévoles a fait don au laboratoire de l'ENSB de plusieurs équipements, des PSM, une RT-PCR (Polymerase Chain Reaction) et un automate qui permet l'extraction et l'amplification du virus ainsi que des consommables, a ajouté la même source saluant au passage l'initiative. Supervisé par l'ENSB, la faculté des sciences médicales de l'université Constantine 3 et le laboratoire de microbiologie du CHUC, ce laboratoire est appelé à prendre en charge le dépistage du Covid-19 dans la région Est du pays à moyen terme, a révélé M. Khelifi. Le même responsable a mis en avant les efforts des équipes de la biosécurité du CRBT dans la formation du personnel du laboratoire de l'ENSB notamment dans le volet manipulation des équipements médicaux. **A. B.**

MARASME CHEZ LES AGENCES DE VOYAGES ET DE TOURISME

LES POUVOIRS PUBLICS À LA RESCOUSSE

A l'instar de plusieurs secteurs, celui du tourisme a subi de plein fouet les conséquences de la crise sanitaire qui frappe le monde entier. La saison estivale semble être compromise, surtout que dans le secteur du tourisme se sont uniquement les agences de voyages qui sont, jusqu'à présent, autorisées à reprendre l'activité, au grand dam des professionnels du tourisme qui ont interpellé les pouvoirs publics. Ces derniers ont exprimé leur disposition à trouver les solutions adéquates à cette situation difficile.



Rudement touchées par le confinement, les agences de voyages ont été autorisées à reprendre le service, dans le cadre du déconfinement partiel lancé par le gouvernement. Mais cette reprise risque d'être symbolique, d'autant que d'autres services étroitement liés à cette activité ne sont pas concernés, à l'instar des hôtels. La fermeture des frontières constitue également un obstacle pour ces agences de voyage et de tourisme, qui ne peuvent compter que sur le tourisme local, dans le cas où les pouvoirs publics autorisent l'activité. Les professionnels du tourisme n'ont cessé de tirer la sonnette

d'alarme et ont interpellé les autorités pour leur porter assistance, notamment financière, suite à l'arrêt de l'activité qui dure depuis près de trois mois. Des préoccupations qui semblent avoir trouvé un écho auprès de la tutelle. Le directeur général du Tourisme au ministère du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Noureddine Nedri a en effet, affirmé que toutes les propositions et les préoccupations soulevées par les professionnels du domaine ont été prises en considération et transmises au Premier ministre. Ce dernier, précise-t-il, a exprimé «son entière disposition» à y trouver des solutions idoines. Il a rappelé que le premier ministre

avait affirmé, dans un courrier officiel adressé au ministère du Tourisme, avoir instruit les structures financières à l'effet d'offrir toutes les facilitations nécessaires aux professionnels et opérateurs économiques, dont les agences de voyages affectées par le confinement. Citant la prise en charge de l'octroi des crédits et l'allègement fiscal, il a indiqué que la tutelle a réitéré son engagement à aider les professionnels du domaine. Il est question d'accompagner ces opérateurs pour qu'ils puissent relancer leurs activités après la levée du confinement, et l'amélioration de leur situation financière, difficile en ce moment en raison de la suspension des activités,

selon les précisions du DG du tourisme.

Il a rappelé les rencontres tenues entre la tutelle et nombre de syndicats et fédérations représentant les différents acteurs dans le domaine, y compris les agences de voyage, dans le but d'écouter leurs préoccupations et d'évaluer l'impact du confinement sur leurs activités et revenus. Le ministre du Tourisme avait assuré que les préoccupations et propositions des opérateurs du secteur «seront étudiées avec le plus grand sérieux dans le cadre du plan d'action du gouvernement afin de soutenir et assister tous les opérateurs économiques».

Lilia Aït Akli

LE DÉPARTEMENT D'OUJDA A TRANCHÉ

Les moyennes de passage scolaire fixées

LE MINISTÈRE de l'éducation nationale vient de dévoiler les nouvelles conditions fixant les moyennes de passage des élèves relevant des trois paliers scolaires, à savoir le primaire, le moyen et le secondaire, et ce en fonction des circonstances exceptionnelles que traverse actuellement le pays. Une correspondance de la tutelle a été envoyée dans ce sens aux directions de l'éducation et aux directeurs des établissements scolaires de toutes les wilayas. Dans cette missive, sont expliquées les modalités de passage d'un niveau à un autre et celles de calcul des moyennes de passage et d'admission au niveau supérieur. Concernant le cycle du primaire, «le passage de la première à la deuxième année se fait automatiquement (sans le calcul d'une moyenne précise) tandis que pour ce qui est des écoliers des 2e, 3e et 4e années, le passage au niveau supérieur est conditionné par

l'obtention d'une moyenne égale ou supérieure à 4,5/10. Cela dit, le calcul de la moyenne finale se fera sur la base des premiers et deuxième trimestres.

Concernant le passage en 1re année moyenne, les élèves concernés auront le même privilège que leurs camarades du primaire», souligne le document. S'agissant du passage aux 2e, 3e et 4e années moyennes, tout collégien ayant cumulé une moyenne égale ou supérieure à 9/20 sur les deux premiers trimestres sera parmi les heureux élus.

Pour les élèves de la 4e année, il leur suffit pour accéder au lycée d'obtenir d'abord une moyenne de 9/20 calculée lors des deux premiers trimestres. Sinon, ils peuvent subir l'examen du BEM, prévu la deuxième semaine du mois de septembre prochain, où il leur est exigé un 10/20. Pour ce qui est du secondaire, tout lycéen en 1re

et 2e années ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 9/20, calculée sur la base des deux premiers trimestres, sera admis au niveau supérieur. La note ministérielle a assuré qu'il était possible aux élèves et à leurs parents de faire un recours, dans le cas où ces derniers ne sont pas satisfaits des résultats obtenus. Elle précise en outre que cela doit se faire dans un délai maximum de 8 jours, à compter de la date de délivrance des bulletins scolaires. Il est à souligner que le ministère de l'Éducation a décidé de reporter les cours du troisième trimestre au début de la prochaine rentrée scolaire prévue en octobre 2020. Cette disposition s'inscrit dans un cadre de «rattrapage», afin de terminer le programme; à condition que les commissions scolaires fassent le bilan des leçons restantes du programme.

Lynda Louifi

CRISE LIBYENNE

L'Algérie prend acte de la dernière initiative politique pour trouver une solution

L'ALGÉRIE a pris acte de la dernière initiative politique en faveur d'un cessez-le-feu immédiat et d'une solution politique à la crise libyenne, a indiqué avant-hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Le communiqué rappelle la position de l'Algérie «qui se tient à équidistance des frères libyens ainsi que les efforts consentis à différents niveaux pour parvenir à un règlement politique, à commencer par un cessez-le-feu et le retour des belligérants libyens à la table du dialogue, pour aboutir à une solution politique inclusive, conformément à la légalité internationale et aux décisions du Conseil de sécurité onusien, et ce dans le respect de la volonté du peuple libyen frère». L'Algérie a réitéré «son attachement au rôle axial des pays voisins afin de rapprocher les vues entre les frères libyens, à la faveur d'un dialogue inclusif en tant qu'unique voie pour rétablir la paix en Libye et garantir son unité et son intégrité territoriale». De ce fait, l'Algérie «appelle les différents acteurs régionaux et internationaux à coordonner leurs efforts pour trouver un règlement politique durable à la crise dans ce pays frère», conclut le communiqué. M. D.

RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

Appel à un débat large et inclusif

LE COMITÉ d'experts chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de formuler des propositions sur la révision de la Constitution, le ministre de la Communication et le président de l'Autorité de régulation de l'Audiovisuel ont appelé à un débat large et inclusif autour du projet de révision de la Loi fondamentale, indique un communiqué commun ayant sanctionné une réunion entre ces trois parties. «Les professeurs Ahmed Laraba et Walid Laggoune, respectivement président et rapporteur général du Comité d'experts chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de formuler des propositions sur la révision de la Constitution, ont tenu une séance de travail aujourd'hui avec le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, le professeur Ammar Belhimer, et le président de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV), M. Mohamed Loubet», précise le communiqué. La réunion a été propice à un échange de vues autour des voies et moyens requis pour un débat national inclusif, large et pluriel, ouvert à toutes les composantes de la société civile et du monde politique, autour du projet de révision de la Constitution, indiquent les rédacteurs du document. «Acteur de facilitation» du débat national à ce sujet, le ministère de la Communication affirme agir conformément aux attributions que lui confère la loi, notamment l'article premier du décret exécutif n 11-216 du 12 juin 2011 fixant ainsi ses attributions officielles : «Dans le cadre de la politique générale du Gouvernement et de son plan d'action, approuvés conformément aux dispositions de la Constitution, le ministre de la communication exerce ses attributions sur l'ensemble des activités liées à la promotion, la consolidation de la démocratie et de la liberté d'expression ainsi qu'au développement de la communication», est-il précisé. S. O. B.

Légère hausse au premier trimestre 2020

LES RECETTES douanières de l'Algérie se sont établies à 270,35 milliards (mds) de dinars durant le premier trimestre 2020, contre 267,33 mds de dinars durant la même période de l'année dernière, enregistrant ainsi une légère hausse de 1,13%, selon les chiffres de la Direction générale des Douanes (DGD). Les recouvrements effectués par les Douanes, durant le 1er trimestre de l'année en cours, ont servi à alimenter le budget de l'Etat à hauteur de 227,62 mds de dinars, contre 229,17 mds de dinars à la même période 2019, enregistrant une légère baisse de 0,68%, précisent les données statistiques de la Direction des études et de la prospective des Douanes (DEPD). Les recettes affectées au budget de l'Etat ont représenté une part de près de 84,2% de l'ensemble des recouvrements des Douanes durant les trois premiers mois de l'année en cours. La part des recettes allouées à la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales (CGSCL) est de 21,66 mds de dinars, contre près de 23,25 mds de dinars, en baisse de 6,82%. Selon la DEPDP, les recettes destinées à la Caisse nationale des retraites (CNR) se sont établies à 19,25 mds de dinars, contre près de 13,22 mds de dinars, en hausse de 45,68%. Quant à celles destinées aux Comptes d'affectation spéciales (CAS), elles se sont établies à 1,59 md de dinars, contre 1,41 md de dinars, durant la même période de comparaison, en hausse de 12,90%. Pour les recettes affectées aux communes, elles ont reculé de 22,13%, le 1er trimestre 2020 par rapport à la même période de l'année précédente, totalisant près de 222,79 millions de dinars contre près de 286,09 millions de dinars, détaille la même source. Pour les recouvrements réalisés au cours du mois de mars dernier, la DEPDP a indiqué qu'ils ont reculé de 4,8% pour atteindre 97,93 mds de dinars par rapport au mois de février 2020. Le mois de février dernier a connu une augmentation «remarquable» de 47,95% pour totaliser 102,87 mds de dinars, par rapport au mois de janvier (69,54 mds de dinars). La baisse enregistrée en mars dernier, a concerné la quasi-totalité des recettes, à l'exception des recettes affectées à la caisse nationale de la retraite, qui ont enregistré une hausse de 7,58% pour atteindre 7,90 mds de dinars en mars dernier et par rapport au mois de février de l'année en cours. Par ailleurs, les autres transferts des recettes douanières ont reculé. Ainsi, les recettes affectées au budget se sont évaluées à 81,52 mds de dinars (-6,03%), celles destinées à la CGSCL ont atteint près de 7,95 mds de dinars (-1,66%), celles orientées aux CAS ont totalisé 484,58 millions de dinars (-20,57%) et enfin celles destinées aux communes qui ont reculé de -7,11% pour atteindre 79,60 millions de dinars. Durant toute l'année 2019, les recettes douanières de l'Algérie se sont établies à 1.097,86 mds de dinars, en hausse de 7%. Ces recettes avaient alimenté le budget de l'Etat à hauteur de 947,05 mds de dinars (+7,36%), la CGSCL avec 93,2 mds de dinars (+4,52%), la CNR avec 50,47 mds de dinars (+8,84%), les CAS avec 6,06 mds de dinars (-3,97%) alors que les recettes affectées aux communes ont totalisé 1,074 md de dinars en baisse de plus de 53,17%.

M. B.

ENERGIES FOSSILES

Benharrats plaide pour une consommation rationnelle

La rationalisation de la consommation d'énergie figure parmi les défis cruciaux des autorités publiques. L'appel de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Nassira Benharrats à «l'impératif de mettre fin à la consommation irrationnelle des ressources énergétiques fossiles» en dit long sur le gaspillage constaté en la matière et le danger qui en découle.

A l'occasion de la célébration du mois de l'environnement, Mme Benharrats a lancé un appel aux industriels, entreprises, associations et aux citoyens en général, dans lequel elle a affirmé qu'il est urgent de changer les comportements en faveur d'une consommation plus rationnelle.

«Il est temps de mettre fin à la consommation irrationnelle des ressources énergétiques fossiles, de respecter la nature, de préserver les écosystèmes terrestres et marins de façon à assurer la sécurité alimentaire et énergétique aux générations futures et à garantir un cadre de vie paisible», indique le communiqué du ministère de l'environnement.

Elle a rappelé, à ce titre, les efforts de l'Algérie en matière de préservation de l'environnement dans le cadre de ses engagements internationaux.

L'Algérie a «franchi de grands pas dans ce domaine notamment en ce qui concerne l'extension des espaces verts et des domaines protégés et classés, et ce en vue de s'orienter vers une économie circulaire amie de l'environnement», a-t-elle précisé.

La ministre a évoqué l'adoption par l'Algérie de la stratégie et du plan d'action nationaux dans le domaine de l'environnement à l'horizon 2030, portant 21 objectifs et 113 actions. Elle a, à ce propos, mis l'accent sur l'investissement dans les écosystèmes naturels, la valorisation des filières de la biodiversité créatrices d'emplois pérennes et génératrices de



revenus pour les populations locales.

Elle a également évoqué l'objectif 12 qui prévoit la préservation de 50 % des terres, représentant 44% de la superficie globale de l'Algérie et atteindre 5 % des espaces marins et zones côtières.

Concernant le Plan national Climat, la ministre a souligné qu'il compte plusieurs activités et mesures pour faire face aux changements climatiques, à l'instar de la réduction des émissions de gaz, l'accompagnement et la gouvernance.

Pour ce qui est des efforts de l'Algérie dans le domaine écologique, Mme Benharrats a rappelé la loi 07-06 relative à la gestion, à la protection et au développement des espaces verts. L'Algérie est passée de 2 millions de m2 en 2007 à

224 millions de m2 en 2017, fait-elle constater.

Par ailleurs, la première responsable du secteur a rappelé le plan d'action de son département ministériel, adopté récemment dans le cadre du plan d'action du Gouvernement, expliquant qu'il est centré sur trois axes essentiels. Il s'agit de la transition écologique ; c'est à dire le passage vers l'économie circulaire, l'économie verte orientée vers les technologies vertes et la gestion intégrée des régions sahariennes et enclavées et la protection et la valorisation de toutes les richesses et ressources du Sud.

Le deuxième axe relatif à la transition socio-environnementale comprend la réalisation de la croissance verte à travers la citoyenneté environnementale

et l'écotourisme saharien ainsi que l'implication de la société civile.

Concernant le troisième axe portant sur la transition énergétique, il comprend l'intégration graduelle des énergies renouvelables et leur utilisation accrue dans les foyers et dans le développement agropastoral.

La ministre a mis en avant, dans ce sens, la biodiversité de l'Algérie, dont un total de 1.600 espèces végétales naturelles et agricoles, 1.000 plantes médicinales, 700 espèces végétales endémiques et 4.963 espèces animales.

Notons encore que des rencontres scientifiques et des ateliers de sensibilisation et de formation via visioconférence dans le domaine de la biodiversité et de la préservation de l'environnement ont été programmés à travers plusieurs wilayas du pays dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de l'environnement coïncidant avec le 5 juin.

En tout cas, nombre d'observateurs estiment que le pays reste encore à mille lieues de la concrétisation de la transition énergétique, au vu du retard que connaît la mise en place du programme de développement et de l'efficacité énergétique prévu à l'horizon 2030. Selon eux, il faudrait réaliser au moins 1000 MW/an avec l'implication du secteur privé, s'ajoute à cela la nécessité de développer un tissu de PME industriel, à même de pouvoir exploiter l'ensemble du potentiel solaire et éolien que recèle le pays.

Aziza Mehdid

LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊTS

Vers l'utilisation de drones

LA CONSERVATION des forêts de la wilaya de Sidi Bel-Abbès a élaboré un projet de lutte contre les incendies de forêts par l'utilisation de drones durant la saison actuelle, a-t-on appris hier auprès de cette structure.

La même source a expliqué, en marge du lancement d'une campagne de sensibilisation pour la prévention contre les incendies des récoltes agricoles, que ce projet important qui fera de Sidi Bel-Abbès une wilaya pilote en matière d'utilisation des techniques modernes dans la lutte contre les incendies de forêts, a été présenté aux autorités locales et se trouve, actuellement, à l'étude pour déterminer la manière de le concrétiser sur le terrain en cette campagne de lutte contre les incendies de forêts de la saison actuelle 2020.

Ce projet sera, dès son application, d'un apport dans les opérations de suivi et de contrôle des feux de forêts, ainsi que dans l'extinction des incendies, en plus de

l'utilisation du drone dans les opérations de pulvérisation et de traitement des plantes dans le domaine agricole.

D'autre part, la conservation des forêts bénéficiera, dans le cadre de la campagne de lutte contre les feux de forêts, d'une colonne mobile comprenant huit véhicules pour les interventions préliminaires, ce qui donnera lieu à des interventions rapides et efficaces pour lutter contre les incendies et la circonscription des feux, ainsi que la limitation des pertes, selon la même source.

Les services de la protection de Sidi Bel-Abbès se sont dotés, pour leur part, d'une nouvelle colonne mobile permettant de renforcer les efforts consentis par différents secteurs et de garantir un travail de coordination pour prévenir et limiter les feux de forêts, selon les mêmes services.

Il est à noter que dans le cadre de la campagne de lutte contre les incendies des récoltes agricoles qui a été lancée à partir

de la ferme de Tessala avec la participation de la conservation des forêts, les services de la protection civile, la direction des services agricoles et la chambre d'agriculture, un plan de prévention contre les feux de forêts pour l'année actuelle a été exposé, en plus de la présentation des différents moyens humains et matériels mobilisés dans le cadre de ce plan.

Cette rencontre de sensibilisation a vu une large participation des agriculteurs des différentes communes de la wilaya, durant laquelle des conseils sur la manière de prévenir et de protéger les récoltes contre les incendies ont été donnés, notamment en ce qui concerne le respect des normes de sécurité lors de l'a campagne moisson-battage, ainsi que l'organisation d'exercices virtuels et de manœuvres par les éléments de la protection et de la conservation des forêts sur les méthodes d'intervention rapide et d'extinction des incendies.

H. B.

PÉNÉTRANTE AUTOROUTIÈRE DE BÉJAÏA

Bientôt le bout du tunnel

L'avancement des travaux de la pénétrante autoroutière reliant la ville de Béjaïa à l'autoroute Est-Ouest à Ahnfî, wilaya de Bouira a été ralenti quelque peu par la pandémie du Coronavirus.



Le premier responsable de la wilaya a, récemment, effectué une visite d'inspection sur les différents sites et chantiers de ce grand projet afin d'évaluer l'avancement des travaux dans ses différentes sections et insister sur une intervention parallèle au niveau des lots routes et ouvrages d'arts afin de gagner du temps. Il a entamé sa visite par l'inspection du projet de réalisation d'une bretelle reliant l'échangeur de la localité d'Aït R'zine vers la RN 106 reliant la RN 26 à environ 1 km.

Il s'agit surtout de régler les oppositions des riverains à l'élargissement de cette voie étroite et totalement délabrée comme nous l'avons constaté quelques jours avant le début

des travaux afin d'empêcher de retarder sa livraison et pénaliser les usagers. «Sur place le président de l'APC d'Aït R'zine a exposé au chef de l'exécutif l'opposition de deux citoyens qui ont bloqué les travaux». «Deux citoyens, au moins, se sont opposés au tracé de la bretelle qui empiète sur leurs parcelles».

Ces derniers refusent de céder du terrain. Ces oppositions ont amené le wali et le président d'APC d'Aït R'zine à négocier avec les récalcitrants, en présence des représentants des comités des villages et de quartiers, pour essayer de leur faire entendre raison», a indiqué la cellule de communication de la wilaya. Les travaux de terrassement et d'élargissement de la

chaussée se poursuivent et l'ouverture de cette voie est très attendue par les populations de la haute Soummam.

Initialement, les travaux de cette bretelle d'environ 1,5 km devrait durer un mois et demi «mais il est à présent certain que les délais s'allongeront au grand dam des automobilistes qui empruntent l'autoroute Est-Ouest et qui se voient obligés de faire le détour par l'échangeur d'Ath Mansour», a-t-on souligné.

Et après l'inspection des travaux de réalisation des tunnels de Sidi-Aïch, il a été constaté qu'«il ne reste que 30m des 1660 m du tube 1, pour arriver à la jonction des deux tunnels selon les explications fournies par l'entreprise

CRCC», a souligné la cellule de communication de la wilaya.

«Avec l'utilisation de la méthode de creusement autrichienne, les équipes de tunneliers spécialisés sont arrivés dans une partie où la roche est moins friable et peuvent donc avancer à un rythme un peu plus soutenu sans craindre un effondrement des parois et du toit du tunnel qui est consolidé au fur et à mesure des travaux», explique-t-on de même source. Le wali a exigé du chef de projet de cette pénétrante ainsi que du responsable de l'entreprise chinoise un planning d'intervention pour les travaux à réaliser au niveau des lots routes et ouvrages d'arts.

N. Bensalem

TIZI-OUZOU

Apparition du moustique tigre à Ain El Hammam

LA PRÉSENCE du moustique «tigre» a fait l'objet d'un signalement, avant-hier, au village Aourir dans la commune de Ain-El-Hammam. Si ce moustique, inconnu jusque-là en Afrique du nord, n'a fait aucune victime au village d'Aourir, les autorités sanitaires ont quand-même lancé une enquête épidémiologique pour déterminer l'origine de sa présence dans ce village cité. Toutefois, il est connu que les moustiques en général croissent et évoluent dans les milieux humides et relativement chauds. Les pages de Google nous renseignent que «le moustique tigre, reconnaissable à son corps rayé noir et blanc, peut véhiculer trois virus : la dengue, le chikungunya, et le Zika. Ces trois maladies tropicales entraînent des symptômes, tels que des maux de tête, une fièvre, des douleurs musculaires et articulaires, voire des nausées et des vomissements. La piqûre de moustique tigre ne peut transmettre la dengue ou le chikungunya, que si le moustique a préalablement piqué quelqu'un de malade. Donc tant qu'il n'y a pas d'épidémie de dengue ou de chikungunya dans une région donnée, il n'y a à priori pas de risque concernant ces maladies. Le chikungunya est une maladie virale infectieuse initialement tropicale. Son nom signifie «se recourber, se recroqueviller». Elle donne effectivement aux personnes infectées de très fortes douleurs articulaires et un aspect courbé. Le moustique se contamine en ingérant le sang d'un humain porteur du virus, qui se multiplie alors dans les cellules de l'insecte (dans son tube digestif principalement). Après l'incubation, le virus atteint les glandes salivaires. Le moustique peut alors contaminer d'autres personnes. L'infection à virus Zika est une virose généralement asymptomatique avec quelques cas présentant des symptômes peu marqués évoquant la dengue. Parmi les symptômes de la maladie, on constate la température élevée, la rougeur des yeux, des douleurs articulaires, des maux de tête et des éruptions cutanées. Ils se prolongent généralement moins d'une semaine et ne sont pas mortels. En revanche, la transmission du virus de la femme enceinte à son fœtus est susceptible d'entraîner une microcéphalie et diverses autres malformations du cerveau chez le nouveau-né».

De notre bureau, Saïd Tisseguine

VOLS ET DÉLINQUANCE

Plusieurs arrestations à Ghardaïa

UN GANG de cinq individus âgés entre 19 et 25 ans a été arrêté par les services de la Brigade de recherches et d'investigations BRI de la Sûreté de Ghardaïa.

Ces individus sans foi ni loi profitent souvent de la situation actuelle causée par le coronavirus et particulièrement la fermeture de plusieurs institutions et le couvre-feu qui empêche les gens de se retrouver dehors, pour tenter de s'approprier des objets de valeur de l'intérieur des maisons et des établissements commerciaux fermés.

Ainsi, Trois réseaux de crime organisé ont été démantelés par les éléments de la brigade de lutte contre le crime organisé, relevant de la police judiciaire de la Sûreté de la Wilaya de Ghardaïa, en collaboration avec les services de la Sûreté de la daïra de Berriane avait notifié un communiqué émanant de la cellule de communication

de la sûreté de Ghardaïa. Plusieurs individus âgés entre 19 et 25 ans ont été arrêtés dans le cadre de plusieurs affaires qui ont nécessité des investigations approfondies afin de mettre la main à Berriane sur trois jeunes (20 et 23 ans) volaient des motos en falsifiant leur numéro de série avant de les vendre au marché noir, sous forme de pièces détachées. Dans cette affaire, les agents de l'ordre ont pu récupérer Neuf motos volées en les remettants à leurs propriétaires.

En outre des maisons vides situées au quartier Chaabet-E'Nichène (Ghardaïa) qui ont fait les frais de ces pratiques de vols et n'était-ce le civisme d'autres citoyens, les propriétaires et voisins qui ont alerté les services de sécurité. Ainsi, des citoyens qui ont aperçu un individu (19 ans) escalader le mur d'enceinte d'une des maisons vide ont vite fait d'alerter les

services de police qui ont immédiatement envoyé une patrouille pour mettre fin aux agissements néfastes de ce jeune malfaiteur qui a été aussitôt arrêté et présenté à la Justice à l'issue de l'enquête et éclopé de deux ans de prisons ferme.

Au quartier Sidi-Abbaz (Ghardaïa), c'est un magasin de vente de portables et autres accessoires électroniques qui a fait objet de pillage par un individu âgé de 25 ans. L'enquête aussitôt enclenchée suite à une plainte déposée par le propriétaire du magasin (48ans), les policiers ont pu identifier le délinquant, grâce aux empreintes AFIS, relevées dans les lieux du cambriolage.

Suite à une brève enquête en collaboration avec le procureur de la république de la Wilaya de Ghardaïa, les services de police ont pu appréhender le mis en cause qui se cachait dans la commune de Zelfana située

à 60 Km du chef-lieu de la Wilaya de Ghardaïa. L'individu récidiviste et très connu des services judiciaires a été placé sous mandat de dépôt.

Sur cette affaire, les agents de police ont pu récupérer les objets volés composés : de téléphones portables, des tablettes et un téléviseur qui se trouvaient cachés aux alentours du lieu de l'arrestation. Durant cette période de confinement qui profite aux nombreux délinquants, les Services du divisionnaire de la Wilaya de Ghardaïa, Mourad Zennati, en déployant efficacement un plan d'action rigoureux pour lutter fermement contre la criminalité sous toutes ses formes avait permis aux brigades criminelles et judiciaires de la sûreté de la Wilaya de Ghardaïa à mettre fin aux agissements néfastes de plusieurs personnes contrevenant à la loi.

Aissa Hadj Daoud

PILLAGE DES RESSOURCES SAHRAOUIES

La communauté internationale appelée à sanctionner le Maroc

Le représentant du Front Polisario en Australie et en Nouvelle-Zélande, Kamal Fadel, a souligné le devoir de la communauté internationale d'appliquer des sanctions économiques contre le Maroc et ne pas s'impliquer dans le pillage des ressources naturelles sahraouies.

Dans un entretien accordé à des sites d'information locaux, Kamal Fadel a mis en exergue «les succès de la partie sahraouie devant les tribunaux internationaux», tout en demandant à «la communauté internationale d'appliquer des sanctions économiques contre le Maroc et d'éviter de participer au vol de ressources sahraouies». «La pression économique est une mesure efficace contre l'occupation marocaine du territoire», a-t-il insisté.

Abordant les succès réalisés par le Front Polisario, le responsable sahraoui a indiqué qu'«en l'Australie, nous avons réussi à faire suspendre trois importations de phosphate extrait du Sahara occidental occupé, suite à une campagne qui dure depuis des années et qui consistait en des rencontres avec les dirigeants de ces entreprises (Impact, Incitec Pivot, CSBP Wes), ainsi que l'envoi de lettres et la révélation de ces pratiques illégales aux médias».

A cela s'ajoute, souligne M. Fadel, «la présence permanente de ceux qui sont solidaires de notre cause dans les assemblées de ces entreprises». En outre, «des contacts soutenus ont été maintenus avec les responsables du gouvernement australien, ce qui a conduit le ministère australien des Affaires étrangères à publier une note sur son site officiel, indiquant que le territoire du Sahara occidental est un territoire non autonome. Par conséquent, il a recommandé aux entreprises qui souhaitent exercer des activités sur le territoire de demander un avis juridique avant de le faire».

«Quant à la Nouvelle-Zélande, la bataille pour les ressources naturelles se poursuit contre les entreprises impliquées: Ravensdown, Nutrients et Ballance Agri, pour leur importation illégale de phosphate sahraoui en signant des accords avec l'occupant marocain», a rappelé le diplomate sahraoui. Il a révélé que des «progrès positifs» ont été réalisés ces dernières années. «Nos efforts ont attiré l'attention des médias qui ont contribué à sensibiliser la population à la cause nationale en général et à l'illégalité de l'exploitation des ressources naturelles sahraouies», a-t-il dit, expliquant que «la pression continue des amis de la cause est un élément très important en termes de



prestige de ces sociétés, ainsi que du gouvernement de la Nouvelle-Zélande».

En outre, il a souligné que le gouvernement néo-zélandais a demandé aux entreprises de rechercher une alternative au phosphate sahraoui. «Il est important de se rappeler que la position officielle du gouvernement néo-zélandais envers la cause sahraouie est positive et conforme au droit international. L'actuelle présidente a visité les camps sahraouis et a exprimé sa solidarité avec la cause sahraouie à plusieurs reprises avant qu'elle ne soit chef de l'Etat», a ajouté le diplomate.

Concernant la campagne marocaine en Australie et en Nouvelle-Zélande pour impliquer les entreprises et les hommes d'affaires dans le pillage illégal des ressources sahraouies, Kamal Fadel, a indiqué que le régime marocain n'épargne aucun effort pour impliquer les entreprises internationales dans le pillage illégal des ressources sahraouies, pour obtenir des capitaux financiers, mais aussi pour donner une légitimité à leur occupation.

«La première mission de l'ambassade du Maroc est d'amener des investisseurs et des touristes au Sahara occidental occupé, pour démontrer à la société internationale que la situation sur le territoire est normale», a-t-il indiqué.

«Tout cela a échoué face aux campagnes médiatiques que nous avons organisées et au succès impressionnant des autorités sahraouies devant les tribunaux internationaux, notamment l'arrêt de la Cour sud-africaine en 2017, qui a intercepté un envoi destiné à la Nouvelle-Zélande», a-t-il rappelé, soutenant que «cette décision historique a provoqué la panique chez les entreprises étrangères, dont la plupart ont réagi en arrêtant leurs importations de phosphate sahraoui». De même, il a paralysé la route maritime sud-africaine et le canal de Panama et de nombreuses sociétés de transport, de logistique et d'assurance ont suspendu leur participation aux contrats.

«Nous devons intensifier nos efforts pour faire pression sur le régime marocain dans le secteur économique qui est important et décisif». C'est l'un des moyens les plus efficaces durant la période de cessez le feu, a-t-il estimé. Il a affirmé que cela peut obliger le Maroc à s'asseoir à la table des négociations afin d'évacuer les territoires occupés. «Il est donc important d'imposer, a-t-il préconisé, des sanctions économiques au Maroc pour sa violation du droit international et le non-respect des conventions internationales, violations des droits humains, voler les ressources sahraouies, un pays occupé par la force».

Palestine
Le rejet du plan israélien d'annexion des territoires occupés réaffirmé

La commission de la Palestine relevant du Parlement arabe a réaffirmé, dimanche, son rejet et sa condamnation de tous plans ou mesures israéliennes d'annexion des territoires palestiniens occupés, appelant le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale de l'ONU à prendre des mesures fermes et immédiates pour empêcher le plan israélien d'annexion.

Cet appel intervient dans le cadre d'une résolution adoptée par ladite commission à l'issue d'une réunion à distance consacrée aux derniers développements de la cause palestinienne, indique un communiqué du Parlement arabe.

La commission, ajoute la même source, a également appelé l'Union européenne à prendre des mesures urgentes pour bloquer ce projet d'annexion et à reconnaître l'Etat palestinien sur la base des frontières du 4 juin 1967 avec Al-Qods comme capitale.

Elle a également appelé les Parlements régionaux et internationaux à rejeter le plan israélien d'annexion, à soutenir la solution des deux Etats et à mobiliser la diplomatie parlementaire pour clarifier les implications de ce plan pour les opportunités de paix dans la région et pour la paix et la sécurité internationales.

La commission a également appelé les Nations Unies à mener le processus de paix dans le cadre de négociations internationales multilatérales pour parvenir à une paix durable et globale, conformément aux résolutions de la légitimité internationale, en particulier la résolution 2334 de 2016 du Conseil de sécurité, et l'application du droit international pour mettre fin à l'occupation et parvenir à la paix conformément au principe d'une solution sur les frontières du 4 juin 1967 et l'Initiative arabe de paix en 2002.

Le Parlement arabe endosse par ailleurs à l'occupant israélien la responsabilité juridique et politique quant à la vie et la santé des prisonniers palestiniens dans les geôles israéliennes après des rapports prouvant que des prisonniers étaient infectés par le coronavirus, exhortant les Nations Unies à astreindre les forces d'occupation à répondre aux exigences et aux droits légitimes des prisonniers palestiniens et à les libérer, conformément au droit international humanitaire et à la Convention de Genève (IV) relative à la protection des droits des détenus en période d'épidémies. R. I.

LIBYE

Un cessez-le-feu reste un prérequis pour toute initiative de paix

L'ORGANISATION des Nations-Unies a réaffirmé qu'une reprise sérieuse des négociations entre les parties au conflit libyen requiert un cessez-le-feu immédiat.

La Mission d'appui des Nations-Unies en Libye (MANUL) a ainsi rappelé, dans un communiqué, que la tragédie qui frappe le pays depuis plus d'un an a prouvé «sans aucun doute, que toute guerre entre Libyens est une guerre perdue. Il ne peut y avoir de véritable vainqueur, seulement de lourdes pertes pour la nation et son peuple, qui souffrent déjà du conflit depuis plus de neuf ans».

La MANUL a souligné qu'une «solution politique» à la crise de longue date de la Libye reste à portée de main et qu'elle demeure, «comme toujours», prête à organiser

un processus politique pleinement ouvert et dirigé par les Libyens. «Nous sommes encouragés par les appels récents de dirigeants libyens à la reprise de ces pourparlers dans le but de mettre fin aux combats et à la division», a dit la mission onusienne, ajoutant qu'une telle reprise peut ouvrir la voie à une solution politique globale fondée sur l'accord politique libyen et dans le cadre des conclusions de la conférence de Berlin et de la résolution 2510 du Conseil de sécurité des Nations unies et d'autres résolutions pertinentes. «Pour que les pourparlers reprennent sérieusement, les armes doivent être réduites au silence», a toutefois rappelé la MANUL. Dans ce contexte, la mission onusienne se félicite des appels lancés ces derniers jours par des acteurs interna-

tionaux et régionaux en faveur d'une cessation immédiate des hostilités en Libye.

Par ailleurs, la mission onusienne s'est dite profondément troublée par les informations faisant état de la découverte d'un certain nombre de cadavres à l'hôpital de Tarhouna. Elle a appelé les autorités du gouvernement d'union nationale (GNA), qui a repris cette ville, à mener une enquête rapide et impartiale. «Nous avons également reçu de nombreux rapports faisant état de pillages et de destructions de biens publics et privés à Tarhouna et Alasabaa qui, dans certains cas, semblent être des actes de représailles et de vengeance qui risquent d'effriter davantage le tissu social libyen», a alerté la MANUL. **R. I.**

JUDO / JO-2020 : LE CONTINENT AFRICAÏN A DÉJÀ RÉUSSI À QUALIFIER 28 ATHLÈTES POUR TOKYO

LE CONTINENT africain a déjà réussi à qualifier 28 judokas pour les prochains Jeux Olympiques d'été, prévus en 2021 à Tokyo, dont l'Algérien Abderrahmane Benamadi (-90 kg), a annoncé samedi soir l'Union africaine de la discipline (UAJ), à la suite d'une visioconférence pendant laquelle plusieurs autres sujets ont été évoqués. «Cinq parmi ces judokas (2 messieurs et 3 dames) se sont qualifiés de manière directe, alors que les 23 autres ont décroché leur billet pour les Olympiades nipponnes grâce à leur bon classement dans le ranking continental, qualificatif pour cette compétition», a détaillé l'UAJ. L'Algérie était représentée à cette visioconférence, pendant laquelle plusieurs autres sujets ont été évoqués, notamment l'arbitrage, la formation et le coaching, par le Directeur technique national (DTN) de la Fédération de judo, Salim Boutebcha. Pour l'heure, l'Égypte est le pays africain ayant réussi à qualifier le plus grand nombre de judokas pour les prochaines Olympiades, avec trois athlètes (messieurs). Elle devance la Tunisie qui en a qualifié deux, au moment où d'autres pays du Maghreb, comme l'Algérie et le Maroc, se contentent pour l'instant d'un seul qualifié. L'ensemble des pays africains espèrent qu'après la fin du confinement imposé à cause de la pandémie du nouveau coronavirus, il y aura des tournois qualificatifs qui leur permettront d'envoyer un plus grand nombre de représentants à Tokyo.

TENNIS / CORONAVIRUS : LE COMPLEXE DE BOUFARIK SE PRÉPARE AU DÉCONFINEMENT

LE MITIDJA Tennis Club de Boufarik, qui avait mis ses installations sportives à la disposition des services sanitaires de la wilaya de Blida pour les aider à lutter contre la pandémie du nouveau coronavirus (COVID-19), a entrepris des travaux de nettoyage et de réhabilitation samedi, en vue du déconfinement progressif entamé dimanche, a indiqué la Fédération algérienne de la discipline (FAT). Avec 1.230 cas confirmés au 6 juin, la wilaya de Blida a été en effet la plus touchée par la pandémie du nouveau coronavirus et les installations médicales disponibles dans la région étaient débordées. Le Mitidja Tennis Club de Boufarik, dont les activités avaient été suspendues en raison de la pandémie, à l'instar de celles des autres disciplines sportives, avait alors décidé de mettre ses infrastructures à la disposition des services sanitaires. La Fédération algérienne de football (FAF) avait pris la même initiative en mettant à la disposition du corps médical son centre de préparation à Sidi-Moussa (Alger).

ARTS MARTIAUX MIXTES : CONOR MCGREGOR ANNONCE SA RETRAITE SPORTIVE

LA STAR IRLANDAISE des arts martiaux mixtes (MMA) Conor McGregor, 31 ans, a de nouveau annoncé sa retraite dimanche sur son compte Twitter, après avoir déjà mis un terme à sa carrière sportive en 2016 puis 2019. C'est donc la troisième fois que la figure de proue de l'UFC (Ultimate Fighting Championship), principal organisateur de combats de MMA, annonce son retrait de l'octogone.

Pétanque : Adhésion de 14 pays à la nouvelle Union africaine des sports de boules

Quatorze pays dont l'Algérie ont officiellement adhéré à l'Union africaine des sports de boules (UASB), réunissant les Confédérations continentales des trois disciplines de sports de boules (pétanque, raffa, boule lyonnaise), a-t-on appris des initiateurs de cette opération.

Quatorze pays ont adhéré à la nouvelle Union africaine des sports de boules. Le nombre a été confirmé lors de la première réunion de la nouvelle instance continentale, tenue par visioconférence, pour discuter de plusieurs points réglementaires et statutaires relatifs à la mise en activité de cette Union», a indiqué à l'APS l'Algérien Mohamed Yacine Kafi, membre actif de plusieurs instances internationale et continentales gérant les sports de boules. Outre l'Algérie, il s'agit du Maroc, de la Mauritanie, du Cameroun, de la Libye, du Burkina Faso, de l'Égypte, du Mali, du Gabon, du Niger, de Djibouti, de la Côte d'Ivoire, des Seychelles et du Soudan, en plus des représentants des trois Confédérations continentales (CAP, CAR et CABL) et de l'Union arabe des sports de boules. Les fiches d'affiliation d'autres pays à l'image des Comores, du Sénégal, de Maurice, de Madagascar, de la Tunisie, du Bénin, du Lesotho, du Ghana, du Zimbabwe et de l'Afrique du Sud sont attendues dans les jours à venir. «La première réunion nous a permis de passer en revue, pour enrichissement, les statuts réglementaires qui devront régir l'UASB. Le logo de l'Union et les membres qui auront le droit d'intégrer l'assemblée générale, le bureau exécutif et les différentes commissions étaient, entre autres, au menu de la



rencontre», a expliqué Kafi, modérateur de la réunion. Parmi les décisions urgentes à prendre, selon les participants, la désignation par chaque confédération de deux représentants pour constituer un groupe de comité de coordination pour recevoir, sous dizaine, des suggestions, les étudier et les approfondir afin d'établir une mouture finale à soumettre à la prochaine assemblée générale de l'UASB, prévue entre novembre et décembre, en marge des Championnats d'Afrique des trois disciplines boulistes prévus à Sharm El-Sheikh (Égypte).» L'image des sports de boules en Afrique doit impérativement changer. On

doit tous être unis et solidaires et surtout investis dans le travail de longue haleine qui nous attend. On n'a pas le choix, en prélude à la fusion des trois disciplines dans le monde», a expliqué Mohamed Yacine Kafi. En effet, après la dissolution de la Confédération africaine des sports de boules (CASB) par l'Union des Confédérations sportives africaines (UCSA) et celle de la Confédération mondiale des sports de boules (CMSB), les trois disciplines en Afrique n'avaient pas d'autre choix que de se constituer en une seule instance, afin de pérenniser la pratique bouliste dans le continent.

Hand-Coronavirus : Habib Labane suggère d'annuler la Coupe d'Algérie 2019-2020

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de handball (FAHB), Habib Labane, a suggéré d'annuler la Coupe d'Algérie 2019-2020, suspendue à l'instar du championnat en mars dernier en raison de la pandémie du nouveau coronavirus (COVID-19), évoquant notamment des contraintes de calendrier. «Si on arrête maintenant le championnat, il doit y avoir une préparation de deux mois en vue de la saison prochaine, suivie d'une ou deux semaines pour une reprise administrative. Il faut savoir aussi que la préparation de l'équipe nationale va commencer au mois d'août. C'est pour ces raisons que j'estime qu'il faut peut-être sacrifier la Coupe d'Algérie», a indiqué le président de la FAHB lors d'une réunion tenue samedi avec les présidents des clubs, par visioconférence, et dont un extrait a été diffusé sur la page officielle Facebook de l'instance fédérale. L'ensemble des compétitions et manifestations sportives, toutes disciplines confondues, sont suspendues depuis le 16 mars dernier, jusqu'au 13 juin, en raison de la propagation du COVID-

19. Les présidents des clubs ont, eux, livré des avis partagés sur le sort réservé à l'épreuve populaire. Alors que certains ont approuvé la proposition de Habib Labane, d'autres ont proposé de reprendre la Coupe d'Algérie en décembre, soit pendant la trêve hivernale de la saison prochaine, alors qu'il reste quatre tours à disputer. Au cours de cette première réunion entre la FAHB et les pensionnaires de l'élite, l'idée de terminer le championnat a été également débattue, avec une proposition d'organiser un mini-tournoi pour désigner le vainqueur. Dans une récente déclaration accordée à l'APS, le président de la FAHB s'était dit «favorable» à une reprise du championnat, soulignant qu'il avait entamé de «larges consultations» avec les clubs et Ligues régionales. Il avait lié une éventuelle reprise de la compétition à la nécessité de lever le confinement le 13 juin : «Il doit y avoir d'abord une décision des autorités pour une levée totale du confinement le 13 juin et autoriser de nouveau les rassemblements».

Handisport/Goal-ball : Les dates des Championnats d'Afrique-2021 et d'Europe A bientôt connues

LES DATES et lieux des Championnats d'Afrique-2021 et d'Europe A de goal-ball seront connus «prochainement», a indiqué la Fédération internationale de sports pour mal-voyants (IBSA). L'instance internationale a révélé les dates et lieux d'une série de compétitions majeures qui se dérouleront au cours des trois prochaines années, mais pas les Championnats d'Afrique et d'Europe A. «IBSA Goal-ball travaillera en étroite collaboration avec tous les organisateurs pour s'assurer que les événements soient sûrs et la qualité de la compétition élevée», a promis l'IBSA. Pour les Championnats du monde de goal-ball et autres événements majeurs, l'IBSA a confirmé que le cycle restera inchangé en direction des Jeux paralympiques de Paris-2024, malgré le report des Jeux de Tokyo à 2021. «Etant donné que le processus de qualification pour Tokyo-2020 était terminé avant que le Covid-19 ne s'ins-

talle, nous avons décidé qu'il serait préférable de garder le cycle annoncé pour les trois prochaines années», a déclaré le président du comité de goal-ball de l'IBSA, Kari Rasanen. L'événement phare dans le calendrier de l'IBSA sera les Mondiaux (messieurs et dames) de 2022 qui auront lieu officiellement à Hangzhou, en Chine, du 3 au 15 juillet. Le rendez-vous réunira les seize meilleures sélections qualifiées en messieurs et dames. Les derniers Mondiaux avaient eu lieu à Malmo (Suède) en 2018. Après une interruption des compétitions due au coronavirus (Covid-19), les Championnats d'Europe-2021, du 11 au 18 avril à Târgu-Mures (Roumanie), marqueront le retour du goal-ball sur la scène. Les prochains Mondiaux juniors auront lieu à Sao Paulo (Brésil) du 27 au 31 juillet 2021. La même ville enchaînera avec les Championnats pan-américains du 6 au 13 novembre de la même année.

FOOT/ ENREGISTREMENT SONORE :

Halfaia et Saâdaoui placés sous mandat de dépôt

C'est une première dans les annales du sport national et dans le football en particulier. La tutelle et la justice ont pris leur responsabilité pour mettre fin à une mascarade qui aura trop duré. L'affaire de l'enregistrement sonore n'est qu'à ses débuts et il est attendu que d'autres témoins passent à la barre.

Il faudra s'attendre donc s'attendre à des révélations qui risquent certainement de ternir encore plus notre football et enfoncer davantage des dirigeants de clubs et des instances dirigeantes. C'est dire que cette affaire est loin d'avoir mis à nu, les dessous d'un football pourri dans les deux extrêmes de sa pyramide. Dans un pays où la corruption se pratique dans la transparence et à ciel ouvert et sans gêne... Que d'affaires de combines et de corruptions ont été classées sans suite. Le moment est venu de dire basta et de coupe la tête de ce serpent venimeux. Ainsi, un premier verdict est tombé ce Dimanche avec la mise en mandat de dépôt du directeur général de l'ES Sétif, Fahd Halfaia, et le manager de joueurs Nassim Saâdaoui, dans l'affaire de marchandage présumé de matchs, fuité par un enregistrement sonore, selon les avocats de deux mis en cause. Saâdaoui a été inculpé pour « atteinte à la liberté d'autrui, diffamation, et enregistrement d'appel téléphonique sans consentement », alors que Halfaia est accusé de marchandage de matchs, précise la même source. Avant de passer devant le juge d'instruction de la première chambre, Nassim Saâdaoui a dit « ignorer » qu'il était



d'interdit d'enregistrer des conversations téléphoniques. « Mon but d'enregistrer l'appel était de me protéger et prouver mon innocence dans ce marchandage de matchs. Je suis innocent », a-t-il plaidé. Le président de l'US Biskra Abdallah Benaïssa a été également auditionné dans cette affaire, il a été placé sous contrôle judiciaire, souligne-t-on de même source, alors que le président de l'AS Aïn M'lila Elhadi Bensid et le président du Conseil d'administration du même club Malik Amrani, ont été auditionnés en tant que témoins. Le président du CA Bordj Bou Arréridj Anis Benhamadi et le directeur général de l'USM Bel-Abbès Kaddour Benayad, également convoqués pour comparaître, ont brillé par leur absen-

ce. Le premier nommé s'est absenté pour « des raisons de santé », alors que le second a délégué son avocat. Auditionnés à deux reprises d'abord par la commission de discipline de Ligue de football professionnel (LFP), Nassim Saâdaoui et Fahd Halfaia ont défendu leur cause en plaidant leur innocence. Saâdaoui a insisté que le sonore en question « n'est pas un faux », contrairement aux propos du dirigeant sétifien, lequel insiste sur le fait qu'il s'agit d'un « montage ». Dans le cadre de cette même affaire qui défraye la chronique, la commission de discipline de l'instance dirigeante de la compétition a auditionné également le président du CABBA, Anis Benhamadi, dont le nom a été cité dans cet enregistrement, et le président de l'US Biskra, Abdallah Benaïssa. Ce dernier a jeté un pavé dans la mare en affirmant avoir été contacté par une personne pour arranger le match perdu à domicile face à l'ES Sétif (0-2), dans le cadre de la 21e journée du championnat de Ligue 1. La comparution des différentes parties liées à cette affaire fait suite à la plainte contre X déposée par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS).

RS-Agence

AHLI DJEDDAH DÉMENT UN QUELCONQUE DÉPART DE BELLAILI

YOUCEF BELAILI est devenu un sujet polémique en Arabie Saoudite, depuis que son départ en fin de saison est annoncé avec insistance. Sous contrat avec son club expirant en 2022, l'ex-joueur de l'Espérance de Tunis attire les convoitises de plusieurs formations en dépit de sa saison en demi-teinte avec son club Ahli Djeddah. Aux dernières nouvelles, le club turc de Galatasaray s'intéresserait à l'attaquant algérien de 28 ans et les spéculations vont bon train sur l'avenir du champion d'Afrique avec sa formation saoudienne. Selon le site « Saoudi-Sport » qui est parvenu à toucher l'un des responsables du Ahly de Djeddah, les informations ayant trait au départ de Youcef Belaili ne sont que des rumeurs.

BENTALEB SE DIT RAVI DE RETOURNER À ST JAMES

L'INTERNATIONAL algérien de Newcastle, Nabil Bentaleb, s'est exprimé dans un entretien au site officiel du club anglais au sujet du retour des Magpies aux entraînements. Le staff technique a décidé de programmer un match d'application proche des conditions de la compétition pour les coéquipiers du milieu de terrain algérien, il dira : « Ce fut un peu bizarre, je ne vais pas mentir, mais je me sens bien. Nous avons joué un match à 11 contre 11 et c'était bien. Nous avons travaillé très dur ces derniers temps et c'est bien d'être de retour à St James Park. » « Peu importe combien vous courez à l'entraînement, vous avez besoin de matchs pour avoir une bonne forme physique en compétition, c'est ce que nous avons fait. C'est bon pour les jambes et je pense que tout le monde est heureux. », a ajouté Nabil Bentaleb. L'ancien milieu de terrain de Tottenham a enchaîné : « Nous avons tous envie de renouer avec les rencontres de Premier League et nous approchons de cela. Nous avons travaillé très dur et nous espérons que nous serons prêts le jour J. »

JSK : HAMROUNE DONNE LA PRIORITÉ À SON CLUB

L'ALLIER gauche de la Jeunesse Sportive de Kabylie, Rezki Hamroune qui est très convoité en cette fin de saison par les clubs de Ligue 1, a révélé au quotidien Liberté qu'il donnerait la priorité à son club de cœur, en l'occurrence la JSK. « J'ai eu des touches avant la période de la pandémie de Covid-19 mais tout s'est arrêté par la suite vu que le confinement a touché pratiquement toute la planète. S'il n'y a pas d'offre officielle au niveau du bureau de la JSK, je ne dirais pas que j'étais contacté par tel ou tel club », a déclaré le joueur, qui est encore sous contrat pour une année supplémentaire avec la JSK. Le joueur de 24 ans a ajouté que « Jouer à la JSK était un rêve pour moi, c'est le club de cœur et je me sens chez moi à la JSK. Maintenant, c'est tout à fait normal et logique que des négociations sont engagées avant une éventuelle prolongation », explique-t-il. Hamroune qui a inscrit 4 buts en 19 rencontre de championnat et offert 3 passes décisives cette saison serait convoité notamment par le CRB et son entraîneur Franck Dumas qui l'a eu sous ses ordres à la JSK.

USM Alger : Ciccolini à la barre technique ... la direction du club n'a pas encore tranché

ANNONCÉ comme nouvel entraîneur de l'USMA, le Corse, François Ciccolini, ne l'est pas encore officiellement. Il est plutôt l'un des potentiels candidats pour occuper ce poste, a fait savoir le nouveau directeur sportif des Rouge et Noir, Antar Yahia. S'exprimant au micro de la Télévision nationale, l'ancien capitaine emblématique de la sélection algérienne a précisé que pour l'heure, il n'a encore engagé aucun nouvel entraîneur, confirmant néanmoins au passage être toujours en contacts avec Ciccolini. « Plusieurs paramètres entrent en jeu avant de conclure avec un nouvel entraîneur. Personnellement, je ne cherche pas des noms, mais plutôt des compétences. Le futur coach devra aussi adhérer

à notre projet, par lequel on accorde une énorme importance à la formation », a-t-il encore expliqué. Nommé directeur sportif de l'USMA, le mois de mai dernier, Antar Yahia a entamé son travail avec sa politique propre et des idées à mettre en place. Ayant annoncé tout de go vouloir axer son travail sur la formation, l'ancien capitaine des Verts semble ne pas avoir dérogé à cette ligne de conduite, en se mettant à la recherche d'un entraîneur qui réponde justement à ce profil. Pour d'aucuns, François Ciccolini, un coach réputé pour être un partisan du travail de base, est ainsi bien parti pour vivre une deuxième expérience algérienne, après son court passage à la JSK à l'automne 2014. Le quinquagénaire

a assuré plusieurs fonctions en lien direct avec la formation, comme entraîneur à la préformation (2000-2001), puis responsable du centre de formation toujours au SC Bastia. Vainqueur de la coupe Gambardella en 2011 avec les jeunes de l'AS Monaco, François Ciccolini présente aussi la particularité d'avoir été le coach d'Antar Yahia le temps d'une saison (2004-2005), ce qui fait que les deux hommes se connaissent bien. Par ailleurs, Antar a émis des réserves concernant la reprise du championnat de cette saison, insistant sur la nécessité de réunir les conditions sanitaires nécessaires pour pouvoir aller au terme de cet exercice, sans mettre en danger la santé des joueurs.

Affaire Fair-play financier : Manchester City devant le TAS

L'AUDIENCE durant laquelle le club anglais de Manchester City va contester son exclusion pour deux ans des Coupes d'Europe pour avoir enfreint les règles du fair-play financier s'est ouverte lundi devant le Tribunal arbitral du sport, par visio-conférence. « L'audience a bien débuté et la vidéo-conférence fonctionne bien », a indiqué Matthieu Reeb, le secrétaire général du TAS qui siège à Lausanne. L'audience à distance qui réunit les avocats de Manchester City et de l'UEFA s'est ouverte lundi à 09H00 locales (08h00 algériennes) et doit durer trois jours pour se refermer mercredi soir. L'appel de « City » est dirigé contre la décision de la chambre de jugement de la Commission de contrôle financier des clubs (ICFC) en date du 14 février 2020. Par cette décision, le gendarme financier de l'UEFA avait décidé d'exclure le champion d'Angleterre en titre pour les deux prochaines saisons de Coupes d'Europe, assortissant sa sanction d'une amende de 30 millions d'euros La décision « pourrait être rendue dans le courant du mois

de juillet », a indiqué Reeb. Si elle est défavorable à City, la décision du TAS pourra être contestée par le club anglais en ultime recours devant le Tribunal fédéral suisse, qui siège aussi à Lausanne. Un précédent existe : un autre grand d'Europe a déjà été écarté des compétitions européennes pour non-respect des règles du fair-play financier, le club italien de l'AC Milan, une décision confirmée en juin 2019 par le Tribunal arbitral du sport. L'AC Milan, qualifié pour la Ligue Europa, avait été exclu pour la saison 2019-2020. Manchester City est épinglé pour avoir surévalué les revenus issus des contrats de sponsoring dans ses comptes portant sur la période 2012-2016. Les pertes financières encourues par une absence sur la scène européenne dépasseraient largement les 100 M EUR par an et ne seraient pas sans conséquences sur le train de vie du club anglais, d'autant que la Ligue des champions fait office de grande vitrine d'exposition pour les propriétaires émiratis de City.

Versement de la 2e tranche de l'allocation de solidarité aux nécessiteux

L'OPÉRATION DE versement de la seconde tranche de l'allocation de solidarité a été entamée lundi à Laghouat au profit des familles nécessiteuses et celles affectées par les mesures de prévention et de lutte contre l'épidémie du Coronavirus (Covid-19), a-t-on appris des services de la wilaya.

La nouvelle tranche est destinée à 4.070 familles qui s'ajouteront aux 4.156 ayant déjà bénéficié en mai dernier de la première tranche de cette allocation de solidarité, a-t-on précisé.

Outre les bureaux de poste implantés sur le territoire de la wilaya, les services du Trésor ont été mobilisés pour faciliter l'opération aux bénéficiaires n'ayant pas de comptes postaux, a ajouté la source.

L'opération se déroule avec le concours des éléments des Scouts musulmans algériens (SMA) dans l'organisation et l'encadrement des files et dans le respect des précautions sanitaires.

R. R.

CONFINEMENT SANITAIRE

315 Algériens rapatriés d'Egypte pris en charge à Tipasa

TROIS cents quinze (315) ressortissants algériens rapatriés d'Egypte ont été accueillis, dans la nuit de samedi à dimanche, au niveau de deux établissements hôteliers de la wilaya de Tipasa, dans le cadre des mesures de confinement sanitaire décidées par le Gouvernement pour prévenir la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), a-t-on appris avant-hier auprès des services de la wilaya.

Selon les explications des services du cabinet du wali, la wilaya de Tipasa a accueilli, tard dans la nuit d'hier, un groupe de ressortissants algériens qui étaient bloqués en Egypte, en application des décisions de l'Etat portant sur le rapatriement des citoyens algériens bloqués, à travers le monde, est-il signalé.

Les autorités de la wilaya ont mobilisé deux établissements hôteliers, à savoir, l'établissement hôtelier « la Corne d'Or », qui a accueilli 145 ressortissants et l'hôtel privé « Essalam » de Bou Ismail (170 ressortissants), pour une durée de 14 jours, est-il précisé de même source.

Toutes les conditions ont été réunies pour une prise en charge adéquate de ces citoyens algériens, qui ont été notamment soumis à un examen médical et à la prise de leur température.

Des staffs médicaux ont été mobilisés à cet effet, au niveau des deux hôtels pour les accompagner pendant 14 jours de confinement, conformément aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a-t-on ajouté de même source.

A noter que les hôtels de Tipasa ont accueillis quatre vagues de ressortissants algériens depuis l'entame des opérations de rapatriement par l'Etat algérien.

R. R.

PRISE EN CHARGE DES CAS COVID19

La pression tombe au CHU d'Oran

Après presque trois mois de mobilisation sans interruption et assidue au niveau du CHU d'Oran qui prend en charge quelque 60% des cas Covid-19 de la wilaya, la pression est tombée au CHUO et l'établissement commence à reprendre son rythme d'activités habituel, a assuré son directeur, Hadj Boutouaf.

«**N**ous avons instruit les chefs de services de reprendre l'ensemble des activités de consultations, de soins et de chirurgie suspendues à cause du Covid19», a-t-il indiqué, dans une déclaration à l'APS, précisant que durant cette période de crise sanitaire les hospitalisations et les chirurgies d'urgence ont été maintenues alors que de nombreuses autres activités de soins et de chirurgie moins urgentes ont été suspendues, pour laisser place à la prise en charge des malades du Covid-19.

Le CHU d'Oran reprend son rythme d'activités habituel. Le service de chirurgie générale, plus connu sous le nom de «Pavillon 14», jusque-là réservé aux cas du Covid-19, a été rouvert après le transfert des malades atteints du virus vers le premier étage du service de réhabilitation fonctionnelle.

Le service de réhabilitation fonctionnelle, avec ses 23 lits, reprendra également ses activités, tout en réservant une partie de ses capacités (19 lits) pour les cas atteints du virus. Un accès isolant a été aménagé à cet effet.

Les activités du CHUO seront reprises, l'une après l'autre jusqu'au retour complet au régime de «l'avant-Covid19», explique M. Boutouaf, notant que plusieurs paramètres sont derrière cette baisse de pression, à commencer par l'instruction du ministère de tutelle visant à libérer les malades au bout d'une dizaine de jours de traitement.

Auparavant, les malades poursuivaient leur confinement après la fin du traitement au niveau des établissements hospitaliers. Le nouveau parcours d'un cas Covid19, défini par le ministère de tutelle, prévoit un séjour d'une dizaine de jours à l'hôpital et un confinement à domicile après la fin du traitement à la chloroquine.



Cette mesure a permis à un grand nombre de malades de regagner leurs foyers et la libération des lits au niveau du CHU. Actuellement, seule une quarantaine de malades sont hospitalisés dans cet établissement. «Le CHUO dispose, désormais, suffisamment d'expérience et de recul pour gérer la situation en toute sérénité», souligne son premier responsable.

«Nous considérons désormais le Covid19 comme toute autre maladie», estime M. Boutouaf, précisant que les équipes médicales de son établissement ont acquis une expérience en la matière, «ce qui a fait disparaître cette crainte qui taraudait certains au cours des premières semaines de la pandémie», a-t-il indiqué.

Le même responsable n'a pas manqué de rappeler les résultats satisfaisants de son

établissement qui, jusqu'à ce jour, a enregistré 237 guérisons contre un très faible taux de mortalité depuis le début de la pandémie ainsi qu'un nombre très réduit de cas graves. Par ailleurs, le CHUO dispose d'un service de maladies infectieuses, unique en son genre dans la wilaya d'Oran, et comptant 11 spécialistes. «Ceci a permis d'optimiser la qualité de la prise en charge des malades», a souligné encore M. Boutouaf. «L'expérience cumulée durant ces trois mois en ce qui concerne la prise en charge des cas du Covid19, nous permet de faire face à toutes les situations semblables dans le futur», assure le même responsable, qui a, toutefois, appelé les citoyens à rester vigilants dans les jours à venir malgré l'accalmie et les mesures de déconfinement partiel.

APS

BECHAR

Hommage à Brahim Berrezoug, un doyen de la musique Diwane dans le pays

UN HOMMAGE a été rendu par la Direction de la Culture de Bechar à Brahim Berrezoug (87 ans), l'un des doyens de la musique Diwane en Algérie, à l'occasion de la journée nationale de l'artiste.

L'artiste a consacré plus de 70 ans de sa vie à la consécration, la promotion et le développement de ce patrimoine musical et chorégraphique, a-t-on souligné.

Les présents à cet hommage, dont le secrétaire général de la wilaya, Mohamed Makhbi, et le premier responsable local du secteur de la culture ainsi que des journalistes et des membres d'associations locales de la musique Diwane, ont manifesté leur reconnaissance à cette grande figure de la musique et de la chorégraphie Diwane, qui a contribué activement à la formation de plusieurs générations de musiciens et d'adeptes de ce legs culturel ancestral, à Bechar et dans d'autres régions du pays, selon les témoignages de membres de groupes de Diwane à Bechar.

«C'est à l'âge de 13 ans que j'ai rejoint le monde sacré et profane du Diwane, par amour à cette pratique culturelle, musicale et chorégraphique dont nous avons hérité les cérémonies religieuses et musicales de nos ancêtres», a-t-il déclaré à cette occasion.

«La pratique du Diwane, durant la période coloniale, nous a permis, moi et mes Maalems (maîtres), dont le défunt Maalem Majdoub, de pérenniser un pan de la culture populaire de notre pays, longtemps confiné dans ses pratiques sacrées tant à Bechar qu'à

travers les différentes régions du pays», a-t-il souligné. «La création de festivals nationaux et internationaux dédiés à cette musique, à Bechar et à Alger, nous a permis de la faire connaître davantage aux différents publics et je suis très satisfait de voir à travers ces festivals le nombre croissant de jeunes qui s'adonnent à cette musique et chorégraphie à travers l'ensemble du pays, ce qui prouve leur attachement à leur patrimoine culturel national», souligne Brahim Berrezoug qui malgré l'âge continue de prendre part aux cérémonies sacrées du Diwane à Bechar et ailleurs dans le pays. «Le Mokkadem (statut le plus élevé dans la confrérie des adeptes du Diwane) Brahim reste notre référence en matière de connaissance de la musique et Bradj (Chants) du Diwane, et c'est grâce à lui que nous avons appris les rudiments du Diwane», a indiqué, pour sa part, Abdelmajid Zenani, président de l'association culturelle locale «Gaadat El Waha Khettara du Diwane».

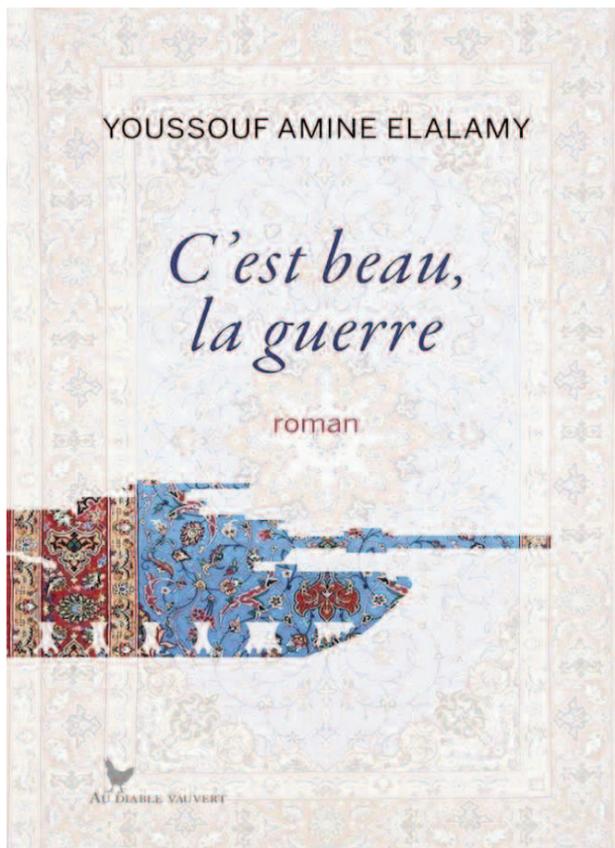
«Ammi Brahim, comme nous l'appelons par respect, reste à ce jour notre guide et notre conseiller en matière de pratiques sacrées et profanes de ce legs ancestral qu'est le Diwane, dont nous souhaitons le classement au registre du patrimoine national culturel», a indiqué M. Zenani à l'occasion de cet hommage qui a été favorablement accueilli, tant par les membres de la famille de ce doyen du Diwane que par les nombreux représentants des associations locales activant dans le domaine de la promotion de cette musique, présents à la cérémonie.

PRIX ORANGE DU LIVRE EN AFRIQUE

L'hommage aux réfugiés

Pour sa deuxième édition, le prix Orange du livre en Afrique sera attribué au Marocain Youssef Amine Elalamy qui rend hommage aux réfugiés dans sa fiction littéraire *C'est beau, la guerre*.

Dans son douzième livre, l'écrivain Youssef Amine Elalamy met en avant le personnage d'un jeune comédien de théâtre. Ce dernier n'a qu'une poule comme sa seule famille, il fuit une guerre civile interminable, il se résigne à l'exil en Europe. Durant son périple, il redonne vie à l'histoire des réfugiés qu'il rencontre, donnant corps à une foule de personnages aux parcours les plus divers. Cette narration est explosée en une multitude de points de vue, elle est une véritable fenêtre ouverte sur le vécu des exilés, une histoire universelle d'un peuple en exil. Pour la présidente du jury du prix Orange du livre en Afrique, l'écrivaine ivoirienne Véronique Tadjou, « c'est un livre qui parle au cœur et à la raison », rapporte Jeune Afrique. Elle a également confié que « le jury a été impressionné par le style de l'auteur. Une très belle écriture. Nous sommes transportés dans un conflit qui ressemble à beaucoup d'autres dans sa cruauté et son absurdité. Et ce livre est aussi un hommage aux réfugiés du monde entier et à la résilience des survivants ». Dans sa fiction littéraire, l'auteur opère un va-et-vient entre la beauté du monde, les horreurs de la guerre, la force des survivants. Dans un camp de réfugiés, le narrateur finira par rencontrer des femmes ayant un être cher dans la guerre. Il met à profit ses aptitudes de comédien pour faire



revivre leurs défunts et les aider à surmonter le deuil. C'est là toute la puissance de ce roman de 224 pages au titre paradoxal. Paru en 2019 aux éditions marocaines Le Fenec, puis en France au Diable Vauvert,

ce roman bouleversant sera couronné lors d'une finale – délibérations du jury le 03 juin – de six auteurs dont la Sénégalaise Ndèye Fatou Fall Dieng avec *Ces moments-là*, (L'Harmattan Sénégal), le Tunisien Ahmed Mahfoudh avec *Les Jalousies de la rue andalouse* (Arabesques éditions), l'Algérien Mostefa Harkat avec *Le Retour au Moyen Age* (éditions Afaq). En somme, 28 éditeurs de quatorze pays différents ont participé, cette année, avec 38 romans. Les six comités de lecture, basés en Tunisie, au Sénégal, en Guinée, au Cameroun, en Côte d'Ivoire et au Mali, ont lu les textes et opéré un premier choix. Après les délibérations à Paris, les six finalistes seront sélectionnés. Le doute a plané sur la tenue de cette deuxième édition du prix du livre en Afrique en raison de la crise sanitaire mondiale. Il s'avère que l'opérateur français de télécoms Orange, très présent en Afrique, tient à soutenir le secteur éditorial local, récompensant un roman écrit en langue française par un écrivain africain et publié entre le 1er novembre 2018 et le 30 octobre 2019 par une maison d'édition basée sur le continent. **R. C**

PRODUCTION ARTISTIQUE ET CINÉMATOGRAPHIQUE

Le rôle de la sûreté nationale

LA DIRECTION générale de la sûreté nationale a accompagné 234 œuvres artistiques et cinématographiques diverses en une année (mai 2019-mai 2020), a indiqué, dimanche, un communiqué de la DGSN.

Intervenant à l'occasion de la journée nationale de l'artiste, célébrée le 8 juin, le commissaire divisionnaire de police, Laaroum Amar, chef de la cellule de communication et de presse a affirmé que la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) avait accompagné les artistes dans la production de « 234 travaux artistiques et cinématographiques divers, en l'espace d'une année (mai 2019-mai 2020), soulignant qu'outre l'accompagnement sécuritaire et l'encadrement, il s'agit également de la mise à la disposition des artistes des différents postes de police et matériel nécessaire au tournage de certaines scènes ». A cet effet, la DGSN compte sur « l'étroite collaboration des artistes et professionnels des différents domaines artistiques et arts dramatiques pour faire passer des messages de sensibilisation notamment à la sécurité publique et contribuer à la socialisation de l'enfant pour en faire un bon citoyen capable de concourir à la stabilité de la société et un partenaire futur dans la protection des personnes et des biens », a-t-il soutenu. La DGSN participe également à la promotion du cinéma et des films historiques, de par leur rôle « dans la consolidation du sentiment d'appartenance et la construction de la personnalité de l'individu, en lui permettant de mieux assimiler ses questions sociales dans leurs dimensions culturelle et historique liées aux défis sécuritaires », a poursuivi le même responsable. En cette heureuse occasion, la DGSN adresse ses meilleurs vœux à l'artiste



algérien pour sa collaboration et son apport à la société en termes de créativité et d'approches visant à trouver des solutions aux différents maux sociaux, notamment « à l'ère de la technologie numérique qui offre à l'artiste, un champ plus vaste, pour exprimer sa créativité, mieux préparer ses activités artistiques, participer à la sensibilisation à la sécurité et être au service de la société », a-t-il conclu. **APS**

CALIFORNIE : REPRISE DU TOURNAGE DES FILMS

LES TOURNAGES de cinéma et de télévision pourront reprendre dès le 12 juin en Californie. Les services du gouverneur l'ont annoncé vendredi dernier. Tournages qui resteraient soumis à des mesures sanitaires strictes. Les productions devront au préalable être autorisées par les responsables sanitaires des comtés concernés. Les « données épidémiologiques locales », les résultats des tests sur la population et la capacité à faire face à une nouvelle vague de cas de coronavirus devront notamment être pris en compte. « Pour réduire le risque de transmission du Covid-19, les équipes de productions, les acteurs et autres professionnels du secteur devront respecter des protocoles de sécurité » qui pourront encore être renforcés par les autorités locales, ajoute le texte des services du gouverneur.

COURT METRAGE

La présence de l'absent (autoproduction, 2014, 33') de Abderahmane Krinat jusqu'au jeudi 11 juin. Un film qui n'est qu'un regard, un simple regard sur un espace transitoire. Une sorte de lisière à la fois riche par sa diversité et faible parce qu'elle subit la force du mouvement. Voir sur

youtube.com/watch?v=vy_Knwq842g&feature=share

Autres films du même réalisateur:

Une simple visite (2009, 18')

youtube.com/watch?v=Ol6JRCNnfKk&feature=share

Tajmaat face aux changements (2011, 27 minutes) :

youtube.com/watch?v=9WWS2C1LgLo&feature=share

FETE Naaman en concert le jeudi 18 juin (date à confirmer). 20h30. Institut français d'Alger. Naaman au chant ; Julian Mauvieux aux claviers; Thomas Cirade à la basse; Romain Germerie à la batterie; Quentin Dupont à la guitare. Révélation reggae, il sort son troisième album, Beyond, en automne 2017.

THEATRE Nouvelle production pour enfants du Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran : Qitar eddounia (Le train de la vie). Ecrite par Mansouri Bachir, mise en scène de Houari Abdelkhalek, scénographie de Mouffok Djillali. Un spectacle qui sera présenté après la levée du confinement.

JEUX Africa Games Space – Salon africain du jeu vidéo et des loisirs – du mercredi 01 juillet au dimanche 05 juillet. Pavillon central de la Société algérienne des foires et Expositions, Pins-Maritimes, Alger. Pour les Gamers, Geeks, Streamers, amoureux de jeux vidéos... Consulter les pages Facebook africagamespace et proboxalgerie.

SINGLE Nouveau titre Aâyt (Je suis fatigué, 03: 55 minutes, plateforme distrokid.com / videos) du groupe pop Index Dz d'Alger. Et reprise du cover Sept heures moins quart, titre adapté à l'urgence sanitaire de l'heure pour prévenir contre la propagation du coronavirus.

CLIP Nouvelle chanson Qololi (Dites-moi) du collectif Bandy Social Club. Les artistes Hamidou, Baâziz, Abderahmane Djalti, Kamel Bouakaz, Fouad Chemlal, Mohamed Lamine, Fathi Tabouche, Hakim Salhi, Mohamed KG2, Noureddine Allane, Mohamed Reda Djender, Mennacer Mustapha et Reda Sika appellent au partage avec humour.

HOMMAGE Manu Dibango le saxophoniste. Soul Makossa sur youtube.com/watch?v=ny78BCBir2Q 12 décembre 1933 : Naissance à Douala au Cameroun.

1972 : Premier album O Boso.

1972 : Soul Makossa dans les classements américains.

1989 : première autobiographie Trois kilos de café.

2014 : Dernier album Balade en saxo.

2019 : Tournée des soixante ans de carrière.

24 mars 2020 : Mort à Paris des suites du coronavirus.

FESTIVAL 18e édition des Rencontres Cinématographiques de Béjaïa. Avec l'association Project'heurts du samedi 19 au jeudi 24 septembre (date à confirmer). Appel aux producteurs et réalisateurs. Films : courts et longs métrages, documentaires et films d'animation datant de 2019 ou 2020. Envoyer avant le jeudi 25 juin un lien Vimeo à l'adresse suivante : programmationrcb20@gmail.com



De l'eau potable provenant des canaux d'Amsterdam en vente au prix de 39 euros la bouteille

L'eau des canaux d'Amsterdam est peut-être plus propre que jamais ces derniers temps, mais elle n'est pas encore potable sans filtre. Néanmoins, vous pouvez désormais acheter une bouteille d'eau potable qui provient de ces canaux au prix de 39 euros. Il s'agit d'un coup promotionnel du fabricant de filtres à eau Aquablu.

"Une eau pleine de minéraux et d'esprit d'Amsterdam, sans pollution". C'est ainsi qu'Aquablu annonce son nouveau produit. L'entreprise, qui se concentrait principalement sur les sys-

tèmes de purification de l'eau en Afrique de l'Est, a pompé et mis en bouteille cinquante litres d'eau des canaux d'Amsterdam.

"Nous voulons montrer que n'importe quelle source d'eau douce peut être potable, et qu'il est stupide d'importer de loin de l'eau dans des bouteilles en plastique", explique Liselotte van der Lugt, responsable de la marque.

Avec un dispositif de purification installé dans un petit bateau, Aquablu a navigué sur les canaux ce mardi. Sur place, ils ont pu remplir 50 bouteilles d'eau et ont distribué des verres d'eau aux passants. L'eau n'a rien d'étrange.

Selon les passants, elle a un goût "tout à fait normal, savoureux et assez doux".

"Le système purifie tout: les animaux morts, les vélos et même l'urine", précise Liselotte van der Lugt. "96 capteurs vérifient la qualité de l'eau. Si une chose ne va pas, aucune eau ne sort du robinet. Les bactéries, les virus, les hormones et le plomb sont également filtrés hors de l'eau".

La bouteille d'eau des canaux d'Amsterdam est en vente dans une édition limitée à 39 euros l'unité via le site web d'Aquablu.

L'IDÉE ORIGINALE D'UN PROPRIÉTAIRE DE CASINOS DE LAS VEGAS POUR FAIRE REVENIR DES TOURISTES



Le propriétaire de plusieurs casinos et d'un hôtel à Las Vegas a trouvé une idée originale pour faire revenir ses clients dans sa ville. Le 27 mai dernier, Derek Stevens a annoncé dans une vidéo publiée sur YouTube qu'il allait offrir 1.000 billets

d'avion (aller uniquement) à des touristes. À partir du 4 juin, Las Vegas sera de nouveau accessible aux visiteurs. Mais la débauche aura un goût bien différent après 70 jours de lockdown: caméras thermiques à l'entrée des casinos, repas sur

réserve uniquement, plus de spectacles, de pool party ou de boîtes de nuit. Le quotidien de la "ville du péché" va être bouleversé. "Vegas a besoin de ses touristes. Nous voulons que les gens reviennent", a déclaré Derek Stevens dans sa vidéo du 27 mai. Pour accompagner ces mots, ce propriétaire de deux casinos de Las Vegas a décidé de frapper fort pour permettre aux touristes de revenir.

Large succès

1.000 billets d'avion au départ d'une vingtaine de villes américaines, dont Atlanta, Chicago, Denver, San Francisco ou Seattle vont être offerts. Des compagnies aériennes low cost ont été choisies pour l'occasion, notamment Spirit, Frontier et Southwest, rapporte Air Journal.

Même si l'homme d'affaires n'oblige pas ceux qui bénéficieront de cette offre à résider dans son hôtel ou à jouer dans ses casinos, il espère un retour sur investissement.

"Évidemment, mon équipe et moi aimerions que vous restiez dans l'un de nos hôtels, mais si vous ne le faites pas, c'est bien aussi parce que Las Vegas a besoin de vous. Notre communauté a besoin de vous. Nous essayons juste de faire notre part du boulot: faire voler l'Amérique, faire rouler Las Vegas", a-t-il confié.

L'idée originale de Derek Stevens a rencontré un vif succès puisque toutes les places ont été réservées en quelques heures.

Un fan de "Retour vers le futur" réalise son rêve



UN FAN de "Retour vers le futur" réalise son rêve Sam Rogers, 24 ans, a réalisé son rêve d'enfant. Ce fou de technologie s'est filmé avec une veste, une casquette et des baskets rappelant Marty McFly du célèbre film "Retour vers le futur", en train de voler sur un Hoverboard aux côtés de l'émblématique DeLorean. Pour réaliser cette performance, Sam, diplômé de l'université de Loughborough en Angleterre, a eu l'idée d'inventer une combinaison qui permet de voler avec le minimum d'équipement possible. Faite d'aluminium, de nylon et d'acier, son invention pèse 27 kilos et est capable d'atteindre 80 kilomètres par heure. Équipée de turbines au kérosène sur le dos et sur les bras, la combinaison, qui coûte 300.000 euros possède des commandes situées à l'intérieur des poignées.

Un pur moment de bonheur pour ce fan de la superproduction américaine de 1989.

Il parcourt plus de 3.200 km pour faire apparaître le Zimbabwe sur Google Street View



UN ZIMBABWÉEN domicilié aux États-Unis depuis 2009 a décidé de parcourir plus de 3.200 kilomètres pour faire apparaître son pays de naissance sur Google Street View, rapporte GoodNewsNetwork.org.

En arrivant sur le continent américain il y a 11 ans, Tawanda Kanhema n'avait pas la possibilité de montrer des images d'Harare, la capitale de son pays d'origine. Le Zimbabwe s'est rendu compte, qu'au-delà du Zimbabwe, d'autres pays africains n'étaient pas cartographiés sur Google Street View. "J'ai trouvé assez choquant que de nombreux pays de la région ne figurent pas sur la carte", a-t-il confié.

Tawanda travaille dans la Silicon Valley, au sud de la baie de San Francisco en Californie. Cette vallée est mondialement connue pour accueillir de nombreuses start-ups et entreprises internationales de technologies, dont Facebook, Apple et Google. Il a donc profité de cette chance pour réaliser un défi extraordinaire. Avec l'aide de Google, qui lui a prêté une caméra 360 degrés dans le cadre d'un programme de prêts de matériel pour alimenter Street View, il est parti arpenter les routes zimbabwéennes en 2018.

Tawanda a dépensé environ 5.000 dollars pour parcourir plus de 3.200 km à travers son pays natal. Fier de lui, il a placé le Zimbabwe sur Google Street et a contribué à développer l'économie de son pays. "Nous devons faire plus pour mettre en valeur les entreprises locales et aussi les attractions touristiques", a-t-il conclu.

QU'EST-CE QUE LE EDGE COMPUTING ? TOUT COMPRENDRE À CETTE NOUVELLE TECHNOLOGIE

Technologie : Quelques centaines de petits serveurs, dispersés dans tout le pays et reliés par un câble en fibre optique, devraient théoriquement être capables de fournir la même valeur aux clients qu'un centre de données géant. Mais, juste parce c'est possible, faut-il le faire ?

La topologie actuelle des réseaux d'entreprises

Avantages potentiels du edge computing

Les pièges potentiels du edge computing

Que signifie "edge computing" ?

Comment les CDN ont ouvert la voie

La tendance à la décentralisation

Objectifs de niveau de service

Le réseau réparti sur plusieurs niveaux

Mettre le edge computing sur une carte

L'avantage de la technologie opérationnel

pour le edge computing

Le réseau tripartite de Dell

--

À la périphérie de tout réseau, il est possible de positionner les serveurs, les processeurs et les unités de stockage de données aussi près que possible de ceux qui peuvent en faire le meilleur usage. Là où vous pouvez réduire la distance, la vitesse des électrons étant constante, vous minimisez la latence. Un réseau conçu pour être utilisé en périphérie (edge) exploite cette distance minimale pour accélérer le service et générer de la valeur.

Dans un réseau de communication moderne conçu pour être utilisé en périphérie - par exemple, un réseau sans fil 5G - deux stratégies possibles sont à l'œuvre :

Les flux de données, audio et vidéo peuvent être reçus plus rapidement et avec moins de latence (de préférence aucune) lorsque les serveurs sont séparés de leurs utilisateurs par un minimum de points de routage intermédiaires, ou "hops". Les réseaux de diffusion de contenu (CDN) de fournisseurs tels qu'Akamai, Cloudflare et NTT Communications sont construits autour de cette stratégie.

Les demandes peuvent être accélérées lorsque leurs processeurs sont stationnés plus près du lieu de collecte des données. Cela est particulièrement vrai pour les applications de logistique et de fabrication, ainsi que pour l'Internet des objets (IoT) où les capteurs ou les dispositifs de collecte de données sont nombreux et très répartis.

Selon l'application, lorsque l'une ou l'autre ou les deux stratégies de périphérie sont employées, ces serveurs peuvent en fait se retrouver à une extrémité du réseau ou à l'autre. Comme l'internet n'est pas construit comme l'ancien réseau téléphonique, le "plus proche" en termes de rapidité de routage n'est pas nécessairement plus proche en termes de distance géographique.

Et selon le nombre de types de fournisseurs de services avec lesquels votre organisation a passé des contrats - SaaS, PaaS, IaaS, réseaux de diffusion de contenu - il peut y avoir de multiples acteurs rivalisant pour être "à la pointe" à un moment donné.

La topologie actuelle des réseaux d'entreprises

Il y a trois endroits où la plupart des entreprises ont tendance à déployer et à gérer leurs propres applications et services :

Sur site (on premise), où les centres de données abritent plusieurs racks de serveurs, où ils sont équipés des ressources nécessaires pour les alimenter et les refroidir, et où il y a une connectivité dédiée.



Installations de colocation, où les équipements des clients sont hébergés dans un bâtiment entièrement géré où l'alimentation, le refroidissement et la connectivité sont fournis sous forme de services. Fournisseurs de services en mode cloud, où l'infrastructure des clients peut être virtualisée dans une certaine mesure, et où les services et les applications sont fournis sur la base de l'utilisation, ce qui permet de comptabiliser les opérations comme des dépenses opérationnelles plutôt que comme des dépenses d'investissement (opex vs capex).

Les architectes de edge computing cherchent à ajouter leur conception à cette liste en tant que quatrième catégorie : une catégorie qui tire parti de la portabilité des installations conteneurisées avec des serveurs plus petits et plus modulaires, afin de réduire les distances entre le point de traitement et le point de consommation des fonctionnalités du réseau. Si leurs plans se réalisent, ils cherchent à accomplir ce qui suit :

Avantages potentiels du edge computing
Une latence minimale. Le problème avec les services de cloud computing aujourd'hui est qu'ils sont lents, en particulier pour les charges de travail d'intelligence artificielle. Cela qui rend le cloud inutilisable pour des applications telles que les prévisions en temps réel des marchés des valeurs mobilières ou le pilotage des véhicules autonomes.

Les processeurs situés dans de petits centres de données au plus proche de l'endroit où ils sont utilisés, pourraient ouvrir de nouveaux marchés pour les services informatiques que les fournisseurs de cloud n'ont pas été en mesure d'aborder jusqu'à présent. Dans un scénario d'IdO, où des grappes d'appareils de collecte de données autonomes sont largement distribuées, le fait d'avoir des processeurs plus proches de ces grappes d'appareils pourrait améliorer considérablement le temps de traitement, rendant l'analyse en temps réel possible à un niveau beaucoup plus granulaire.

Une maintenance simplifiée. Pour une entreprise qui n'a pas de difficultés à envoyer une flotte de véhicules de maintenance sur le terrain, les micro-centres de données (µDC) sont conçus pour une accessibilité maximale, avec une modularité et un degré raisonnable de portabilité. Il s'agit de boîtiers compacts, dont certains sont assez petits pour tenir à l'arrière d'une camionnette, qui peuvent prendre en charge juste assez de serveurs pour héberger

des fonctions critiques, et qui peuvent être déployés plus près de leurs utilisateurs.

Il est concevable que pour un bâtiment qui abrite, alimente et refroidit actuellement son centre de données dans son sous-sol, le remplacement de l'ensemble de cette opération par trois ou quatre µDC quelque part dans le parking pourrait en fait constituer une amélioration.

Un refroidissement moins cher. Pour les grands centres de données, le coût mensuel de l'électricité utilisée pour le refroidissement peut facilement dépasser le coût de l'électricité utilisée pour le traitement. Le rapport entre les deux est appelé efficacité de l'utilisation de l'énergie (PUE - power usage effectiveness). C'est la mesure de référence de l'efficacité des centres de données (bien que ces dernières années, des enquêtes ont montré que certains opérateurs informatiques ne savent pas ce que ce ratio signifie réellement).

Théoriquement, il peut être moins coûteux pour une entreprise de refroidir et de conditionner plusieurs petits espaces de centre de données qu'un seul grand. De plus, en raison de la manière particulière dont certaines fournisseurs d'électricité gèrent la facturation, le coût par kilowatt peut baisser pour les mêmes baies de serveurs hébergées dans plusieurs petites installations plutôt que dans une grande.

Un livre blanc publié en 2017 par Schneider Electric [PDF] a évalué tous les coûts liés à la construction de centres de données traditionnels et de micro centres de données. Alors qu'une entreprise pourrait engager un peu moins de 7 millions de dollars en dépenses d'investissement pour la construction d'une installation traditionnelle de 1 MW, elle dépenserait un peu plus de 4 millions de dollars pour faciliter la mise en place de 200 installations de 5 KW.

Un dispositif écologique ? Il y a toujours eu un certain attrait écologique à l'idée de distribuer la puissance de calcul aux clients sur une zone géographique plus large, par opposition à la centralisation de cette puissance dans des installations gigantesques, et au recours à des liens en fibre optique.

Le marketing initial du edge computing repose sur l'impression de bon sens selon laquelle les petites installations consomment moins d'énergie, même collectivement. Mais il est véritablement difficile de savoir si cela est scientifiquement avéré. Une étude réalisée en 2018 par des chercheurs de l'Université technique de Kosice, en Slovaquie [PDF], utilisant des

déploiements simulés de edge computing dans un scénario d'IdO, a conclu que l'efficacité énergétique du edge computing dépend presque entièrement de la précision et de l'efficacité des calculs qui y sont effectués. Les frais généraux engendrés par des calculs inefficaces, ont-ils constaté, seraient en fait amplifiés.

Si tout cela semble être un système trop complexe pour être réalisable, il faut garder à l'esprit que dans sa forme actuelle, le modèle de cloud computing public pourrait ne pas être viable à long terme. Selon ce modèle, les abonnés continueraient à faire passer des applications, des flux de données et des flux de contenu par des tuyaux reliés à des mega datacenter dont les zones de service englobent des états, des provinces et des pays entiers.

Les pièges potentiels du edge computing. Néanmoins, un monde informatique entièrement reconstruit sur le edge computing est à peu près aussi illusoire, et éloigné, qu'un monde sans pétrole. À court terme, le modèle du edge computing se heurte à des obstacles importants, dont plusieurs ne seront pas simples à surmonter :

Disponibilité de la puissance électrique nécessaire. Les serveurs capables de fournir des services à distance de type "cloud" à des entreprises, quel que soit leur emplacement, ont besoin de gros processeurs et de systèmes de stockage de données in-memory, pour permettre la multilocalisation. Ils devront aussi probablement être alimentés par électricité triphasée. Et cela est difficile, voire impossible, dans les zones rurales.

Et les stations de base des opérateurs de télécommunications n'ont jamais eu besoin de ce niveau de puissance jusqu'à présent. La seule raison de moderniser le système d'alimentation serait que le edge computing soit viable.

Passer au network slicing. Pour que le passage à la 5G soit envisageable, les opérateurs de télécommunications doivent tirer des revenus supplémentaires du edge computing. L'idée de lier l'évolution du edge computing à la 5G est née de l'idée que les fonctions commerciales et opérationnelles pouvaient coexister sur les mêmes serveurs - un concept introduit par le Central Office Re-architected as a Datacenter (CORD) (initialement "Re-imagined"), dont une forme est maintenant considérée comme un facilitateur clé de la 5G.

Le problème est qu'il n'est peut-être même pas juridiquement valide que les opérations du réseau de télécommunications cohabitent avec les fonctions destinées aux clients sur les mêmes systèmes - les réponses dépendent de la capacité du législateur à comprendre la nouvelle définition des "systèmes". Jusqu'à ce jour (s'il arrive un jour), le 3GPP (l'organisation industrielle qui régit les normes 5G) a adopté un concept appelé "découpage du réseau" (network slicing), qui est un moyen de découper les serveurs des réseaux de télécommunications en serveurs virtuels à un niveau très bas, avec une séparation beaucoup plus grande que dans un environnement de virtualisation typique comme VMware.

Il est concevable qu'une tranche de réseau orientée vers les besoins clients puisse être déployée pour faire du edge computing sur les réseaux de télécommunications.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1^{er}-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070) 25.19.19
Fax : (021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1^{er}-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070) 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe
Presse et Communication au
capital de 9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
**Directeur
de la publication**
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA

Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : EurI KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10

pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :

(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax :
(026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed
Taakkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64
• Bejaia

Bejaia : Centre Commercial
SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél. :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2020

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.

Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA					CONSTANTINE					ALGER					OUARGLA					CHLEF					MOSTAGANEM					ORAN				
	Fadjr	Dohr	Ajr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Ajr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Ajr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Ajr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Ajr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Ajr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Ajr	Maghrib	Icha
	03:18	12:29	16:21	19:52	21:32	03:26	12:33	16:24	19:55	21:34	03:38	12:48	16:39	20:11	21:50	03:53	12:39	16:19	19:49	21:18	03:48	12:55	16:45	20:16	21:54	03:54	13:00	16:49	20:20	21:57	03:59	13:02	16:51	20:22	21:59

	Maximales	Minimales
Alger	23°	17°
Oran	25°	16°
Constantine	22°	12°
Ouargla	34°	24°

ELÈVE DU CHANTRE CHERIF KHEDDAM

Zahra N'Soumer et le langage de sa discrétion

Au départ, l'idée était triviale tellement elle était d'une simplicité enfantine et aussi pour s'être éloignée de tout aboutissement matériel. Ayant traversé sa jeune tête, jamais elle n'avait imaginé que celle-ci germerait pour ainsi mûrir et être accueillie à la bonne saison et pour des raisons.

Les peines intérieures extrapolées l'exhortant à prendre avec dextérité et sérénité ce qui se nourrissait en filigrane, la voici plongée dans un univers nouveau intriquant esprit et objet. Une illusion chez tant d'autres, et une concrétisation et un aboutissement pour Zahra n'Soumer. Dire que l'échec est nommé de la sorte sous un angle comme il est qualifié par son contraire, sous un autre angle, par celle qui a su séparer le bon grain de l'ivraie.

Tout ce qui est rare est beau, et tout ce qui est beau est difficile à trouver. Native de Djemâa Saharidj dans la commune de Mekla (Tizi-Ouzou), mais c'est à Boumerdès, dans la commune de Thénia (ex-Ménerville) que Zahra n Sumer (Anissa Kemouche, de son vrai nom) était née. Le temps passe vite, et il est des voix qui laissent des traces et marquent des espaces, la langue qu'elles embrassent comme devise et la culture qu'elles véhiculent comme hantise.

Discrète, Zahra n Sumer fait partie de cette rareté recherchée. Ni la profondeur des écumes, ni leurs légèretés entraînées par les courants contraires n'ont venu la dissuader de son idée obsessionnelle : réussir pour elle, c'est créer, et créer sert de support à tant de réflexions que ce soit sur l'éthique du pardon ou sur les soulagements personnels. Éloignée de la scène artistique depuis une vingtaine d'années, et même si ses préoccupations personnelles sont plus axées sur sa vie privée, mais l'art qui l'habitait demeurerait à jamais son oxygène aux poumons et une lumière à ses yeux.

À Granville en Normandie (France) où Anissa Kemouche est allée planter ses choux, jamais elle n'avait cherché à faire du bruit, plutôt à composer des mélodies. Elle a inventé sa propre musique avec un style universel seyant à la modernité et l'ouverture sur le monde.



Zahra était l'élève du chantre Cherif Kheddam comme elle était la «Yelli ghriva», la voix féminine qui avait accompagné feu Idir dans «A vava inouva».

Chez elle, le temps passe et ne passe pas. Étant dans son univers à deux dimensions, un œil gardé sur son monde artistique et l'autre sur ce qui l'entoure de près, elle plonge poétiquement dans le passé en se laissant envahir de souvenirs, parfois évocateurs et douloureux, parfois apaisants et lumineux.

Un mélange de nostalgie et de remontrances dont la concrétisation est dédiée à réconcilier,

dans la matrice de la musique, ses tendances dont le sacré et la liberté, l'exil et la Kabylie. D'une sagesse sans fioritures, elle accepte ses rides comme elle se sent libre. Tant de fois, en s'appuyant avec dureté sur ses doutes, elle revoyait ses projets peints d'un peu de regrets en mêlant les «si» aux aléas de la vie pour, en somme, se résigner à se relancer intimement dans la beauté de ses créations. Les rêves rimant avec la réalité, Zahra n Sumer, vêtue de sa robe kabyle, a composé, écrit et chanté avec les yeux fermés, et ce, sans avoir peur ni de l'imprévisible, ni du destin, ni même de ceux qui agissaient à contre-courant dans l'ombre, ces éteigneurs de lumière qui ont fini par être rattrapés par leurs peurs. Femme chaleureuse et subtile, elle a honoré son art et son public, comme elle a éclairé, par les sentiments de son cœur bien à sa place, ce qui ne se disait pas et ne se chantait pas.

Dans le monde actuel, le faux se mélange au vrai, et la vulgarité est nommée beauté, d'où cette perte du sentiment de la pudeur. L'évolution en traîne, l'éducation menée tout de go, le manque de retenues et la mondialisation ont influencé les tendances et penchants pour les classer dans un monde éphémère.

L'atmosphère musicale dans laquelle Zahra n Sumer nous a laissés va-t-elle se faner ? Allons-nous chercher une beauté qui n'existerait plus ? Nous vivons une époque de grande confusion, les sourires mécaniques, les amours contrariées et les vides qui règnent en maîtres... Le monde décadent ferait-il de son germe une renaissance ?

Mohand-Lyazid Chibout (Iris)

BORDJ BOU ARRERIDJ

Arrestation d'un élément de soutien aux groupes terroristes

UN ÉLÉMENT de soutien aux groupes terroristes a été arrêté dimanche à Bordj Bou Arreridj par la Gendarmerie nationale, a annoncé hier lundi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, le 07 juin 2020, un (01) élément de soutien aux groupes terroristes à Bordj Bou Arreridj en 5e Région militaire», a-t-il indiqué. A Nâama (2e RM), une grande quantité de kif traité s'élevant à huit (08) quintaux et (33) kilogrammes a été saisie par un détachement combiné de l'Armée nationale populaire (ANP) lors d'une patrouille de recherche menée près de la commune de Djenniène Bourezg. D'autres détachements combinés de l'ANP ont arrêté, toujours dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, sept (07) narcotrafiants et saisi (37,350) kilogrammes de kif traité, (500) grammes de cocaïne et (1161) unités de différentes boissons, et ce, lors d'opérations distinctes menées à Oran, Tlemcen (2eRM), Boumerdès (1èreRM) et Bordj Bou Arreridj (5eRM), a précisé la même source. Par ailleurs, six (06) candidats à l'émigration clandestine ont été arrêtés à Oran par des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé, à Oran, tandis que quatorze (14) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à In Guezzam, a-t-on ajouté.

S. N.

JOURNÉE DU DONNEUR DE SANG

L'ONJSA organise une collecte le 14 juin à la Coupole

L'ORGANISATION nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA) organisera une collecte de sang, dimanche prochain, à la Coupole de l'Office du Complexe Olympique (OCO) Mohamed-Boudiaf à Alger, à l'occasion de la journée mondiale du donneur de sang, a indiqué, hier l'ONJSA.

L'opération, la 3e du genre est organisée en collaboration avec l'Agence nationale du sang (ANS), représentant le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, et la direction générale du complexe olympique Mohamed Boudiaf.

«Le mouvement sportif national (Comité Olympique et sportif algérien, fédérations sportives, clubs, dirigeants, entraîneurs, athlètes, arbitres, supporteurs), ainsi que la société civile sont cordialement invités à prendre

part massivement à cette opération », a ajouté le communiqué de l'ONJSA. Cette initiative se veut être une tradition, et vise à remédier un tant soit peu, à la baisse alarmante de la fréquentation des structures de transfusion sanguine. Le prélèvement se fera dans la grande salle de la Coupole qui sera équipée pour la circonstance, sous la supervision des médecins de l'ANS. «Toutes les conditions de sécurité exigées pour ce genre d'opération, ainsi que le respect total des mesures de sécurité sanitaire, le respect strict des distances barrières et les règles d'hygiène, seront respectées, ont assuré les organisateurs. Une opération similaire avait été tenue en avril dernier dans la même enceinte sportive avec la collaboration de l'ANS.

S. T.

TIPASA

Prévision de récolte de 700 quintaux de liège

UNE PRÉVISION de récolte de 700 qx de liège est attendue dans la wilaya de Tipasa, a-t-on appris lundi, auprès du Conservateur des forêts de la wilaya, Djamel Belaib. Dans une, en marge du lancement officiel de la campagne de récolte de liège à partir des hauteurs des forêts de la commune montagnaise de Menaceur, M. Belaib a fait part d'une prévision de récolte de 700 qx de liège (entre liège mâle et d'intensification).

Cette campagne de récolte, d'une durée de deux mois, sera assurée par l'entreprise régionale de génie rural «Zekkar» de Médéa, à travers les forêts de liège des communes du Sud-est de Tipasa, en partant de Menaceur, puis Sidi Amar, et Sidi Semiane, jusqu'à Cherchell et El Arhat.

La surface forestière ciblée par cette campagne est de 8.638 ha, a ajouté le même responsable, signalant un «recul dans la production de liège de la wilaya, qui était de près de 3000 qx, il y a une vingtaine d'années», a-t-il relevé.

A l'origine de cette baisse, Djamel Belaib a cité de nombreux facteurs liés notamment aux «incendies de forêts, les agressions contre le couvert végétal, dont la déforestation et la sécheresse. Sachant que la moyenne de vie du chêne-liège est estimée à une centaine d'années», a-t-il dit, sans omettre, a-t-il précisé, «d'autres variables liées au cycle de vie de cet arbre, estimé entre neuf à 12 ans».

APS